

ÉDITION POPULAIRE ANARCHISTE

VERSION IMPRIMABLE
PARTAGEABLE
INTERDIT À LA VENTE

Paulin d'Anglas
Charles Clément
**DE LA MÉDUSE
...A GERICAULT**

"Étude de dos pour Le Radeau de La Méduse"
Théodore Géricault (vers 1818-1819) Domaine public



DE LA MÉDUSE
...À GÉRICAUT

PRÉFACE

Longtemps j'ai vu le tableau "Le Radeau de la Méduse" avec les yeux de mon siècle : un vestige du passé, sans plus d'émotions qu'un bain turc ou qu'un déjeuner sur l'herbe. Un moment d'histoire éthéré.

Puis j'ai appris l'histoire ; l'histoire de cet événement terrible. Et alors j'ai regardé ce tableau différemment, comme un témoignage d'une actualité signifiante. Au même titre que cette fillette qui court nue, brûlée par le napalm, sur cette route du Vietnam ; cette explosion de la croix gammée, par les Américains, à Nuremberg ; ce Chinois qui, place Tiananmen, fait seul, face aux chars de l'armée. "Le Radeau de la Méduse", c'est un peu la même chose. L'image qui raconte un drame humain, un vrai, pour la première fois dans l'histoire artistique. Le tableau de Géricault montre l'humanité flétrie, avilie, répudiée... l'inhumanité.

C'est donc à l'occasion du bicentenaire de ce drame inimaginable, le 2 juillet 1816, que je vous propose ce premier ouvrage ; un second : "La honte de la marine : La Méduse" paraîtra bientôt.

Dans cet ouvrage, je vous propose tout d'abord le témoignage d'un homme : Paulin d'Anglas de Praviel, lieutenant au bataillon du Sénégal, qui nous donne sa version de ce drame affreux. Texte suivi d'un article sur le tableau de Géricault, écrit par Charles Clément, critique et historien de l'art, paru en 1867 dans la "Gazette des beaux-arts".

DENIS

DE LA MÉDUSE...

Naufragé de *la Méduse*, après une année de malheur et de privations, je rentrai dans le sein de ma famille, pour y rétablir ma santé délabrée, et attendre les ordres du gouvernement. Le souvenir des événements désastreux dont j'avais été victime et témoin, occupait souvent ma pensée ; mais certes j'étais loin de prévoir que je mettrais un jour le public dans ma confiance, et que j'armerais de la plume une main qui n'a connu que l'épée. Tout à-coup les trompettes de la renommée se font entendre, et portent le nom de MM. Savigny et Corréard jusque dans le fond de ma province ; les journaux ne parlent que de *la Méduse*, de son naufrage et de l'infortuné radeau. La sensibilité de tous les Français est justement émue ; des listes de souscription sont ouvertes, on s'empresse de les remplir ; une foule de noms augustes viennent grossir les pages du *Moniteur* ; que dirai-je ! Cette femme mystérieuse qui, du fond de sa prison, vient d'acquérir une si singulière célébrité, envoie elle-même son léger tribut. Je vis avec plaisir cette généreuse curiosité et ces marques touchantes de compassion. J'attendais, non sans impatience, le moment où je pourrais lire la relation de MM. Savigny et Corréard. Ce moment arriva. Quelle fut ma surprise, lorsque ce rapport fut contraire aux faits dont j'avais été témoin, aux observations que j'avais faites, aux détails que j'avais recueillis. L'altération des circonstances les plus essentielles, des réticences impardonnables, le blâme versé sur des personnages que j'avais estimés jusqu'alors, tout trompa mon espoir et confondit mon imagination. Je me demandai sérieusement si mon naufrage n'était pas un rêve, une illusion, ou si ma mémoire n'avait pas été affaiblie, dérangée dans les sables brûlants du Zaarha¹. Mes doutes s'évanouirent bientôt. Je portais encore des marques d'une infortune trop réelle.

Revenu de cette incertitude momentanée, je n'ai pu résister au désir d'employer les loisirs forcés d'une longue convalescence à écrire des faits aussi dénaturés tels que je les ai vus et tels que la vérité en placera les impressions encore récentes sous ma plume. Si ma relation est quelquefois en opposition avec celle de MM. Savigny et Corréard, mes compagnons de voyage et le public nous jugeront.

La plus grande partie de nos colonies fut restituée à la France par le traité de Paris de 1814. Nos établissements sur la côte occidentale de l'Afrique furent de ce nombre. Le ministère de la marine s'occupa aussitôt à préparer des expéditions, pour prendre possession des divers pays qui nous avaient été rendus. Les premiers soins eurent pour objet la Martinique et la Guadeloupe ; le tour du

¹ Comprenez ici : "Sahara". NdE

Sénégal allait arriver, lorsque les événements de 1815, en jetant la France dans de nouveaux troubles, dérangèrent ou du moins suspendirent tous les projets. Le calme fut enfin rétabli ; et l'expédition du Sénégal fut ordonnée, préparée, et, dans peu de temps, en état de mettre à la voile.

Nous partîmes de la rade de l'île d'Aix le 17 juin 1816, à huit heures du matin, sous le commandement du capitaine de frégate Le Roy de Chaumareys. L'expédition était composée de la frégate *la Méduse*, la corvette *l'Écho*, la flûte *la Loire* et le brick *l'Argus*, qui avaient pour capitaines MM. Le Roy de Chaumareys, de Venancour, Giquel et de Parnajon.

J'étais à bord de *la Méduse* avec ma compagnie.

M. de Chaumareys voulut profiter de la supériorité que la frégate avait dans sa marche sur les autres navires ; à peine eûmes-nous passé la rade des Basques, qu'il se détacha de sa division et marcha séparément. La corvette *l'Écho*, fine voilière, fut la seule pendant quelque temps qui ne nous perdit pas de vue. Le 21, nous doublâmes le Cap Finistère. Sept jours après, nous reconnûmes Madère et Porto-Santo. Le 29, au matin, nous aperçûmes l'île de Ténériffe ; dès l'aurore, je m'étais placé sur le pont, pour voir le soleil jeter ses premiers rayons sur une terre qui m'était inconnue ; à mesure que nous approchions, des masses de vapeurs dérobaient à mes yeux les formes gigantesques du Pic, tandis que les vallées qu'il domine se dessinaient d'une manière plus distincte. Occupé de ce magnifique spectacle, je ne prévoyais pas alors tous les malheurs qui nous menaçaient !!!...

Le canot du commandant avait été à terre, pour se procurer des filtres et du vin de Malvoisie. Nous louvoyâmes pendant huit heures à l'entrée de la rade de Sainte-Croix, en attendant son retour. C'est un temps bien précieux que nous perdîmes. Le vent était favorable ; nous aurions pu gagner au moins vingt-cinq lieues.

À quatre heures du soir, le capitaine reprit sa route ; son imprudence nous exposa alors à un premier danger. Les parages dans lesquels nous nous trouvions, sont soumis à des tempêtes fréquentes et à des courants qui portent violemment à terre. La marche aurait dû être dirigée à l'ouest ; mais le capitaine, dans son imprudente sécurité, tint la route du sud-ouest, qui nous rapprochait de la côte.

Cette faute fut aggravée par l'inaction dans les manœuvres, lorsque nous coupâmes le tropique du Cancer. C'est un ancien usage de célébrer ce passage par des cérémonies assez bizarres. Au milieu de ces amusements, la vigilance s'était endormie, et sans l'officier de quart qui aperçut la terre, et s'empressa de virer de bord, nous tombions dans un écueil composé de rochers qui s'étendent à une

deux lieues au large. Cette sage manœuvre à laquelle nous dûmes notre salut, fut cependant blâmée par le capitaine qui ne l'avait pas ordonnée ; l'esprit d'erreur et de contradiction commençait à se répandre parmi nous. M. de Chaumareys, s'appuyant sur les instructions du ministre de la marine, fit diriger le vaisseau, afin de reconnaître le Cap Blanc. Voulait-on lui représenter le danger de cette direction, il répondait par ces mots : « C'est mon ordre ». Ah ! Sans doute, s'il eût suivi fidèlement les instructions qu'il avait reçues, nous n'aurions pas à gémir sur notre fatale expédition ! Mais le capitaine s'était abandonné aux conseils ou plutôt au commandement d'un certain étranger qui décidant sur tout, n'ayant de lumières sur rien, avait su lui fasciner l'esprit par ses jactances continuelles.

Le Cap Blanc fut reconnu dans la soirée du 1^{er} juillet. Cette reconnaissance qu'on ne peut révoquer en doute, a donné lieu à quelques plaisanteries de M. Savigny. Il dit que M. de Chaumareys, dupe d'une mystification, prit un nuage pour le Cap lui-même. Le temps était brumeux ; un marin expérimenté, et même un habitant des Alpes², aurait pu tomber dans une semblable erreur. Mais n'en déplaise à la vue perçante de M. Corréard, le Cap fut reconnu à des signes certains.

Après cette reconnaissance, on devait faire route à l'ouest sud-ouest ; par là on eût évité le banc de sable d'Arguin qui est un des principaux écueils des côtes occidentales d'Afrique. Mais le capitaine, au mépris de ses instructions, et croyant n'avoir rien à craindre, ne s'éloigna pas de la côte et la tint toujours à douze ou quinze lieues. Dans la soirée du 1^{er} au 2 juillet, vers les huit heures, il ordonna de mettre en panne, et fit jeter le plomb de sonde : on trouva de soixante à quatre-vingts brasses avec un fond de sable. Cette découverte, au lieu d'inspirer de la défiance au capitaine, ne fit qu'accroître sa sécurité.

Le matin, vers les trois heures, j'étais de garde sur le pont ; j'aperçus, à une distance approximative de deux lieues, un feu qui brillait à tribord, j'en fis de suite la remarque à l'officier de quart M. Renaud. Celui-ci reconnut la corvette *l'Écho*, ayant un fanal à l'extrémité de son mât d'artimon. Bientôt après, la corvette brûla des amorces et lança des fusées. Tous ces signaux, qui avaient pour but de nous indiquer le danger, n'obtinrent aucun résultat ; l'officier de quart se contenta de placer un fanal au mât de misaine. Il avertit, me dit-il, le capitaine, mais je n'aperçus pas ce dernier sur le pont ; les feux cessèrent et le danger continua.

Malgré mon ignorance dans l'art nautique, j'observai, avec surprise, notre changement de po-

² Allusion au fait qu'il y a peu de mer en montagne.
NdE

sition relativement à la corvette ; le soir, à huit heures, nous l'avions laissée à bâbord, et, lors de l'apparition des feux, elle était à tribord et gouvernait presque à l'ouest. Cette remarque, qui a dû être faite par les officiers de marine, n'aurait-elle pas dû les précautionner contre le voisinage de la terre ?

Nous arrivons au 2 juillet, qui devait être un jour de mort pour tant d'infortunés ; la providence, qui veillait sur nous, sembla accumuler les avertissements pour nous dérober au malheur qui nous menaçait.

À neuf heures du matin, nous fûmes tous surpris du changement de l'eau. Elle était verte la veille, ce jour-là elle avait une teinte blanchâtre, et devenait trouble à mesure que nous avançons. Le capitaine Baignères qui s'amusa à pêcher à l'aide d'un crochet, prit en peu de temps une vingtaine de morues. Il était midi, et la corvette *l'Écho* que nous avions aperçue la veille, ne paraissait pas.

Les officiers font leur point et se trouvent sur le banc d'Arguin, par le 19°52' de latitude, à dix-huit lieues de la côte du grand désert de Zaarha.

À trois heures et demie de l'après-midi, l'officier de quart Maudet fait jeter le plomb de sonde sans l'ordre du capitaine, on trouve quinze brasses d'eau. Que d'indices, que de preuves et quel aveuglement ! Le capitaine est prévenu de notre position, et ordonne de venir un peu plus au vent. On sonde... dix brasses, on sonde encore... quatre brasses : tout est perdu, le navire frappe trois coups contre le banc, il reste immobile ; nous avons échoué.

La consternation est générale. Immobiles comme le vaisseau que nous montions, nous jetons les regards inquiets sur tout ce qui nous environne. Point de cris, point de plaintes, c'est le silence de la mort : au milieu de cet accablement, l'horreur de notre position se peint dans la physionomie pâle et égarée de l'officier de quart.

Après ce premier moment de stupeur, nous nous abandonnons au plus affreux désespoir : on n'entend que des lamentations et des reproches. Une agitation extrême sans objet et sans plan, succède à l'état d'inertie où nous étions plongés. Quelle âme forte eût résisté à l'idée terrible d'un écueil, de l'immensité de la mer, et de l'éloignement de la terre ? La mort ne peut se présenter dans un appareil plus redoutable.

Cependant on cargue les voiles, on descend tous les hauts mâts ; les embarcations sont mises à la mer, à l'exception de la chaloupe qui n'était point calfatée ; on la calfaté à la hâte, elle est mise à la mer, mais elle n'est pour lors d'aucune utilité, elle prenait une trop grande quantité d'eau.

Après avoir allégé la frégate, tous les efforts furent employés, le 2 et le 3 juillet, à la mettre à flot ; mais, plus on avançait dans ce travail pé-

nible, plus le découragement s'emparait de l'équipage ; enfin il ne fut plus permis de fermer les yeux à la vérité : la frégate devait périr sur l'écueil, on renonça à la dégager.

Un conseil fut convoqué, dans lequel ne furent point appelés les officiers de terre ; ils auraient dû l'être, puisque le danger était commun à tous. Cet oubli prend sa source dans l'égoïsme, dont la suite n'a donné que trop de preuves. M. Schmaltz, gouverneur du Sénégal, y donna le plan d'un radeau, qui, joint aux six embarcations, devait servir à sauver tout l'équipage. Ce plan fut adopté et devait l'être, parce qu'il était inspiré par la sagesse et l'expérience ; mais une justice impartiale devait être suivie dans l'exécution du projet : au lieu d'une répartition arbitraire, l'honneur et l'humanité exigeaient que le sort décidât de la place que chacun devait occuper. Loin de là, on fait une liste clandestine d'embarquement ; toutes les places sont fixées et ceux qui ont rédigé la liste fatale, ont pris le poste le moins périlleux.

Tous les militaires, quelques matelots sans expérience, une douzaine de passagers furent désignés pour le radeau. Il fallait au moins un habile officier de marine pour diriger cette frêle machine. Le commandement en fut donné à un aspirant nommé Coudin, qui pouvait à peine marcher, une forte contusion à la jambe l'empêchait de se mouvoir. N'était-ce pas la place du capitaine ou du lieutenant en pied ? Leur présence eût donné de la confiance aux malheureux dévoués à une mort presque certaine, les moyens de salut eussent été peut-être mieux employés. Les moyens de salut ! Ils les prirent en abandonnant leurs infortunés compagnons : j'étais de ce nombre, on verra bientôt comment j'ai échappé à ce premier danger.

Toutes les promesses, toutes les espérances nous furent présentées, pour nous cacher l'abîme qu'on ouvrait sous nos pas : le radeau serait remorqué par les embarcations, on y placerait cent vingt mille francs qui se trouvaient sur la frégate, tous les vivres y seraient déposés, et, si une embarcation venait à chavirer, le radeau servirait de refuge : tels furent les propos suborneurs que nous tinrent et le capitaine et un officier de marine.

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, la frégate creva ; les pompes royales étaient insuffisantes pour lutter contre l'eau qui entraît avec force dans la cale. À cinq heures du matin, elle s'élevait à douze pieds. Il fallait échapper à ses progrès menaçants. Le gouverneur donna l'ordre de quitter la frégate et de se placer dans les différentes embarcations. Le désordre était extrême ; quelque soin que l'on prît pour suivre la liste qui avait été précédemment dressée, chacun, suivant sa crainte ou son expérience, se glissait dans l'embarcation qu'il croyait la moins dangereuse.

MM. Savigny et Corréard se font, je crois, un faux

point d'honneur d'être entrés dans le radeau qui leur avait été désigné. Je ne vois pas d'abord quel attachement invincible à son devoir pouvait engager un chirurgien à choisir telle embarcation plutôt que telle autre : lorsque M. Savigny fut signalé pour le radeau, on ne pensait guère à rendre son ministère utile à ceux que l'on plaçait sur cette fatale machine. Il peut dire lui-même quels secours il a donné à ses malheureux compagnons d'infortune.

Quant à M. Corréard, il n'exerçait aucune autorité, il n'était le chef de personne : rien, s'il devait faire partie d'une autre embarcation, ne l'obligeait à s'immoler sur le radeau. Que sont devenus les douze ouvriers à l'existence desquels il se sacrifiait si généreusement ?

Au milieu de la confusion générale, les débarquements se firent avec une grande difficulté. On descendait sur le radeau à l'aide d'une faible corde qui pouvait à peine suffire à cet usage : plusieurs reçurent des contusions ; d'autres, écartés par la foule, ne purent atteindre la corde et passer sur le radeau ; le capitaine Baignères est de ce nombre.

Les embarcations qui craignaient d'être trop chargées, avaient gagné presque toutes le large. Cet abandon momentané rendait plus nombreuse la foule qui se précipitait vers la corde et cherchait à gagner le radeau. Mais le gouverneur, dont l'activité ne fut jamais ralentie, commanda aux embarcations de revenir, et l'ordre commença peu à peu à se rétablir.

Ce fut alors que mon chef de bataillon m'ordonna de surveiller l'embarquement des soldats qui devaient tous faire partie du radeau. J'obéis. Il me recommanda de ne quitter la frégate que le dernier. J'obéis encore. Je vis avec peine que ces braves militaires fussent obligés d'abandonner leurs armes, et, malgré M. Savigny, je puis affirmer qu'aucun d'eux n'emporta ni sabre ni carabine. Cette mesure, qui devait avoir des suites si funestes, fut suggérée par la prudence ; on craignit de surcharger le radeau ; les officiers seuls emportèrent leurs armes qui devaient leur servir de défense dans le désert en cas d'attaque de la part des Maures.

Après avoir exécuté l'ordre qui m'avait été donné, je me décidai à passer sur le radeau, je m'attachai à la corde, et je parvins avec peine à gagner le poste qu'on m'avait désigné : mais le radeau était déjà encombré ; déjà tous les officiers, et parmi eux MM. Savigny et Corréard, s'étaient emparés du centre, la partie la plus sûre et la moins exposée aux vagues. De cette position avantageuse, qui était pour eux une forteresse inexpugnable, ils repoussaient tous ceux qui voulaient s'éloigner des extrémités. J'arrive, et malgré mon grade, et malgré le service que je venais de rendre, en présidant

à l'embarquement des militaires, je ne trouvai de position que sur les dernières planches du radeau. J'étais sur l'arrière, l'eau couvrait la moitié de mon corps, et les lames en se brisant passaient au-dessus de ma tête.

Si j'avais été un soldat vulgaire, incapable d'apprécier un péril sans gloire, peut-être aurais-je vu avec tranquillité des hommes, qui n'avaient pas plus de titres que moi à se sauver, occuper la position la plus avantageuse et me la refuser : mais la réflexion, l'idée d'un danger imminent, et le dirai-je, le dépit me firent prendre une résolution désespérée. Je me jette à la nage, je lutte contre les flots et je regagne la frégate sans espoir de salut, et dans le seul but de quitter une place que je ne méritais pas.

Arrivé sur *la Méduse*, je trouvai à peu près soixante-sept hommes dont les uns avaient refusé d'entrer dans le radeau, et les autres avaient été oubliés dans le départ précipité des embarcations.

À peine les apercevions-nous dans le lointain, elles s'éloignaient ; nous étions seuls, et sans espoir de secours.

Nous résolûmes de construire un second radeau avec les mâts qui restaient et des débris de planches. Mais la vue de la chaloupe qui s'avancait vers nous, nous fit bientôt renoncer à ce projet qui n'était d'ailleurs qu'un acte de désespoir.

C'était le brave Espiaux, lieutenant de marine, qui se dirigeait de notre côté ; l'idée de sauver encore quelques malheureux qui étaient restés à bord de *la Méduse*, le désir de se procurer quelques vivres pour nourrir ceux qu'il conduisait dans la chaloupe, l'engagèrent à rejoindre la frégate ; on a eu tort de dire qu'il ne se comporta ainsi que par l'ordre de M. de Chaumareys : une belle âme n'a pas besoin d'être incitée pour faire une bonne action. Le généreux Espiaux ne consulta que son cœur et l'intérêt de ses camarades.

Que l'on juge, à cet aspect, des mouvements d'espérance et de joie qui nous agitèrent. Espiaux s'avance, il nous annonce qu'il vient nous délivrer et nous recueillir tous dans la chaloupe ; des pleurs s'échappent de nos yeux, nous nous jetons au cou de notre libérateur en lui jurant une éternelle reconnaissance.

Après ces premiers moments donnés aux sentiments les plus doux, on s'occupe des moyens de salut ; trois cent vingt rations de biscuit et un petit baril d'eau furent transportés dans la chaloupe. Mais, lorsqu'il fallut quitter la frégate, dix-sept individus s'y refusèrent : ceux-ci, qui avaient cherché dans l'ivresse l'oubli de leur infortune, étaient dans une apathie complète et sourds à toutes les invitations : ceux-là, qui craignaient que la chaloupe ne s'enfonçât sous un trop pesant fardeau, préférèrent attendre dans la frégate des se-

cours inespérés. Les efforts que nous fîmes pour les faire changer de résolution, furent inutiles. Il fallut les quitter, nous jetâmes un dernier regard sur cette frégate qui renfermait encore tant d'infortunés livrés aux angoisses prolongées de la mort : nous disparûmes.

La chaloupe prit la route des autres embarcations, que nous rejoignîmes après une heure de marche. Elles faisaient encore tous leurs efforts pour remorquer le radeau.

C'est ici qu'il est nécessaire de réfuter l'opinion de M. Savigny, sur la conduite que l'on a tenue à l'égard du radeau. Il prétend que les divers canots larguèrent les remorques, et que le radeau fut ainsi abandonné par ceux qui étaient chargés de le guider. Il combat avec chaleur l'explication qui a été donnée de cet accident par le gouverneur ; et, loin d'admettre que la remorque cassa, il assure qu'il pourrait nommer celui qui largua.

Voilà deux versions bien différentes données par deux témoins oculaires. Sans vouloir taxer M. Savigny de partialité et lui reprocher une injustice qui semblerait justifiée par les souffrances qu'il a éprouvées, on peut dire sans crainte d'être démenti que M. Schmaltz est un homme d'honneur, sujet à se tromper, mais incapable d'un mensonge.

Si mon avis pouvait être de quelque poids dans cette discussion, je dirais que j'étais aussi témoin de l'événement dont se plaint M. Savigny, et que je n'ai rien vu annonçant un abandon prémédité. La difficulté de remorquer le radeau était grande. Cette masse énorme se trouvait entre deux eaux ; cette position fâcheuse et la force des courants étaient des obstacles assez puissants pour rendre nulles les intentions les plus généreuses. Je pense même que, si un accident imprévu n'avait séparé les embarcations du radeau, et si les officiers avaient persisté à le conduire jusqu'à terre, ils auraient échoué dans leur entreprise et n'auraient fait que grossir le nombre des victimes. Plaignons les malheureux que le sort dévouât à une mort presque certaine, et ne rendons pas les hommes responsables d'un malheur qu'on peut attribuer à la fatalité.

La chaloupe que je montais, s'était, comme je l'ai déjà dit, approchée des embarcations. Le lieutenant Espiaux, qui n'avait jusqu'alors pris de conseil que de son humanité, s'aperçut que la chaloupe mal calfatée, et prenant l'eau, pouvait à tout moment couler bas sous le poids de quatre-vingt-dix personnes qu'elle contenait ; il crut que les officiers commandant les embarcations ne se refuseraient pas à nous alléger en recevant à leur bord quelques individus, il s'adressa à un officier de marine qui avait la direction du grand canot : cette prière devait être d'autant mieux accueillie, que, dans la confusion de l'embarquement général, ce grand canot avait été le moins chargé et n'aurait

couru aucun risque en recevant trois ou quatre hommes de plus. Espiaux reçut un refus formel. Les autres embarcations, qui craignaient une pareille demande, gagnèrent le large, et s'éloignèrent du radeau, qui fut alors privé de tout secours ; loin d'imiter une pareille conduite, nous nous dirigeâmes vers le radeau, afin d'engager les embarcations qui fuyaient, à revenir sur leurs pas. Notre exemple ne fut point suivi, il ne nous resta qu'un seul parti à prendre. La chaloupe, dans l'état de délabrement où elle se trouvait, ne pouvait être d'aucune utilité aux malheureux abandonnés dans le radeau ; au lieu de partager leur sort par une générosité mal entendue, nous cherchâmes à améliorer le nôtre.

Nous prîmes la route de l'Est pour toucher à la côte la plus voisine ; favorisés par le vent, à quatre heures du soir nous aperçûmes la terre. Il y avait dix heures que nous avions quitté la frégate ; à cette vue, la joie fut générale. Les dangers que nous avions courus, ceux auxquels nous allions être exposés, tout fut oublié.

Mais l'abattement succéda bientôt à cette lueur d'espérance. « Loffe ! Il n'y a point de fond », s'écria un matelot. L'effet de la foudre n'est pas plus prompt que celui que produisirent sur les esprits ces terribles paroles. Quant à moi, je ne partageai pas cette consternation générale : la vue de la terre et la présence du brave Espiaux me fortifiaient contre l'idée de la mort.

À neuf heures du soir, les matelots parvinrent, à force de rames et de fatigue, à dégager la chaloupe des bancs de sable qui la retenaient.

Pour témoigner notre juste reconnaissance à ces infatigables marins, nous nous privâmes en leur faveur d'une partie de notre ration ; nous faisions alors notre troisième repas depuis notre départ et ce repas se composait d'un verre d'eau et d'une galette de biscuit. Pendant la nuit qui suivit, nous achevâmes presque ces faibles provisions. Nous la passâmes à courir au large ; le temps était brumeux et la lame battue par la côte.

Le matin, nous reprîmes notre route à l'Est ; le vent fraîchit au lever du soleil et la mer était houleuse. Nous avions tout à redouter. La chaloupe s'élevait avec peine sur la lame et ne semblait en descendre que pour s'engloutir. Plus le jour avançait, plus le vent soufflait avec violence. Si nous n'eussions pas fait un rempart de notre corps contre les lames qui nous assaillaient, la chaloupe était submergée. Que l'on se représente quatre-vingt-dix infortunés abandonnés sur un frêle esquif à la fureur des flots et luttant ainsi avec la mer qui cherchait à les dévorer : quel spectacle !

Cependant, vers les huit heures, le vent se calma, et nous pûmes prendre une meilleure direction. À neuf heures, nous vîmes la terre, et, portés par le vent, nous ne tardâmes pas à l'approcher : le

grappin fut jeté ; mais, lorsqu'il fallut quitter cette chaloupe sur laquelle nous avions vu tant de fois la mort, tout le monde s'y refusa : traverser un désert affreux sans aucuns moyens d'existence, se livrer aux attaques des bêtes féroces et aux mauvais traitements des Maures, étaient autant de dangers grossis par l'imagination désordonnée de mes compagnons d'infortune.

Dans cette position, ce n'était point un ordre, mais un exemple qu'il fallait donner : je ne balançai pas, et je descendis le premier avec l'adjudant de bataillon Petit, et le naturaliste Leichenaux ; alors je commandai et je fus obéi : les soldats, auxquels se joignirent plusieurs marins, descendirent comme nous.

Avant de prendre ce parti décisif, j'avais fait mes adieux au généreux Espiaux : je lui avais recommandé, s'il échappait à la mort, de prévenir ma famille qu'il m'avait débarqué dans le désert de Zaarha ; il me le promit en m'embrassant et les yeux baignés de larmes. Espiaux et moi nous avons survécu à cette scène déchirante. Nous avons revu nos parents, nos amis, notre patrie : l'homme n'est donc pas né pour le malheur.

Le lieutenant Espiaux, sans plus tarder, remit à la voile, et reprit avec quarante-trois personnes la route du Sénégal. Il nous laissa à regret dans le grand désert de Barbarie, près du Cap Merik.

Ce désert immense³, et sur lequel les Européens n'ont encore que des notions incertaines, est une vaste étendue de pays comprise entre le Biledulgerid, la Nigritie et cette partie de la Guinée où se trouve l'embouchure du Sénégal.

C'est une mer de sable blanc, fin et mouvant, et, sur cette mer sèche, à peine se rencontre-t-il de loin en loin quelques îles où la végétation ait pu s'établir ; certes, ces îles, qu'on ne peut qu'imparfaitement comparer aux anciennes Oasis de la Thébàide, sont si rares dans le Zaarha, que réunies elles ne formeraient pas la centième partie de la surface de ce grand désert, qui a cent quatre-vingts mille lieues carrées de superficie.

Les sables, composés de grains infiniment petits, sont d'une très grande profondeur ; les vents les agitent comme les flots de la mer, ils en forment des montagnes qu'ils effacent, qu'ils dissipent bientôt après ; ils les élèvent à une très grande hauteur, et le soleil en est obscurci.

Cet océan sablonneux est habité par les Maures, nation perfide et cruelle, qui, dans leurs voyages, le traversent dans tous les sens, et y cultivent le peu de terre végétale susceptible de production.

Ces contrées sont aussi remplies de tigres⁴, de

léopards et de lions, dont la chaleur du climat augmente la féroce.

C'est là que nous fûmes débarqués, sans vivres, sans eau, et ignorant la route que nous devions tenir.

L'adjudant Petit gagna un monticule, pour s'orienter et découvrir quelque moyen de salut ; il ne vit rien. Cette immense surface, dépouillée de tout signe de végétation, ressemblait à la mer lorsqu'elle n'est point agitée par les vents.

Malgré le découragement qui s'était emparé de nous, il fallut se décider. J'avais eu la précaution, avant le débarquement, de faire prendre dix fusils qui étaient dans la chaloupe, j'en armai les meilleurs tireurs : presque tous les autres avaient une épée ou une baïonnette. Nous avions pour munition un petit baril de poudre et quelques plaques de plomb tirées de la frégate, qu'un matelot avait eu le soin de conserver. Si alors une troupe de Maures nous eût attaqués, nous aurions pu leur opposer une assez forte résistance.

Après cette distribution, je rassemblai tous mes compagnons d'infortune et je leur parlai à peu près en ces termes : « mes braves amis, le malheur nous poursuit ; à peine échappés à un danger, nous retombons dans un autre ; la mer nous a vomi dans un désert où nous ne trouverons peut-être aucune ressource contre la soif et la faim, montrons du courage et espérons tout de la providence. S'il faut succomber en proie aux besoins les plus pressants, sachons mourir ; respectons surtout les droits de l'humanité ; qu'on ne dise jamais de nous : des français ont bu le sang de leurs frères, ils se sont rassasiés de leur chair, des français ont été anthropophages. »

Ces paroles firent la plus vive impression ; nous fîmes tous le même serment, et nous l'avons tenu.

Je fis alors prendre par le sergent-major Reynaux le nom de tous mes compagnons, afin que ceux qui survivraient pussent donner aux familles des renseignements sur ceux que la mort aurait frappés. Nous nous trouvâmes cinquante-sept, dont voici la liste :

Messieurs

D'Anglas, lieutenant de la 1^{re} comp^e, âgé de 22 ans ;

Petit, adjudant-sous-officier, âgé de 28 ans ;

Reynaux, sergent-major de la 1^{re} comp^e, âgé de 29 ans ;

Mitier, fourrier de la 1^{re} comp^e, âgé de 25 ans ;

Six Caporaux ;

Quarante-un Soldats ou Marins ;

La femme d'un Caporal ;

Leichenaux, naturaliste, âgé de 58 ans ;

Laboulet, payeur de la colonie, âgé de 57 ans ;

Le Rouge, commis de marine, âgé de 49 ans ;

Le Directeur de l'hôpital et son frère ; le premier âgé de 21 ans, le second de 18.

³ Nous avons emprunté ces détails à l'ouvrage intéressant de Xavier Golberry.

⁴ Il n'y a pas de tigres en Afrique, hormis dans les zoos. *NdE*

Ce relevé fut bientôt dressé et resta entre les mains du sergent-major. Me voilà chef d'une petite troupe, je lui fais sentir la nécessité de l'ordre et de l'union. Quatre hommes armés avec un caporal furent placés à quatre cents pas de distance, en guise d'arrière-garde ; quatre hommes, également armés ayant un sergent à leur tête, formèrent notre petite avant-garde : je plaçai ensuite sur notre flanc gauche deux caporaux en observation. Notre flanc droit était défendu par la mer. Je pris ces précautions contre les attaques imprévues des Maures que nous redoutions à l'égal des bêtes féroces.

Notre marche ainsi réglée, nous nous mîmes en route en prenant la côte de l'Est. Mais bientôt une nouvelle série d'infortunes commença pour nous. Le soleil frappait à plomb sur nos têtes et nous occasionnait les douleurs les plus aiguës ; j'éprouvais dans mon cerveau une fermentation continuelle. Je la comparai alors à un vase rempli d'huile bouillante. Il faut avoir ressenti les effets d'un soleil brûlant, pour reconnaître la justesse de cette comparaison.

Les premières atteintes de la soif, dont la fatigue et la chaleur augmentaient la force d'un moment à l'autre, vinrent se joindre à nos souffrances : point d'eau pour se désaltérer, aucune espérance d'en découvrir, et une longue route à faire.

Nous la continuâmes ; sur le soir, nous aperçûmes trois montagnes de sable que je jugeai être les mottes d'Angel : je ne me trompai pas, le passage était affreux. La mer, en frappant contre la partie inférieure de la montagne, l'avait creusée ; le sommet, pendant et sans appui visible, menaçait d'ensevelir sous des monceaux de sable ceux qui tentaient un pareil passage ; ce danger est peut-être une illusion, mais le malheureux voit, dans tout ce qui l'environne, des objets de crainte et des instruments de mort. J'avoue que, dans ce passage, je ne pus me défendre d'un mouvement de terreur.

À une légère distance des mottes d'Angel, et dans un fond, nous aperçûmes des cabanes. Nous les crûmes habitées et nous en approchâmes avec beaucoup de circonspection : elles étaient désertes. Une grande quantité de têtes et de pattes de sauterelles en jonchait l'intérieur ; cette découverte singulière nous fit penser que ces cabanes avaient quelque temps servi d'habitation à des Maures, et que, suivant leur usage, ces hommes sauvages s'étaient nourris de sauterelles. Je livre cette conjecture à des hommes plus instruits que moi.

Après avoir pris quelques moments de repos dans ces cabanes abandonnées, nous continuâmes notre route : mais la nuit, et surtout la lassitude, nous forcèrent bientôt à nous arrêter. Nous n'avions ni bu ni mangé de la journée ; afin d'apaiser la soif

et la faim qui nous dévoraient, nous choisîmes un endroit à l'abri du vent, et nous appelâmes le sommeil à notre secours.

Pendant cette première nuit, passée dans le désert, les mugissements des lions nous réveillèrent souvent ; nos armes étaient près de nous en cas d'attaque, mais heureusement nous n'eûmes pas besoin d'en faire usage.

À deux heures du matin, nous nous remîmes en route, soutenus par l'espoir de trouver un peu d'eau et des racines ; mais nos recherches, qui ne firent qu'accroître la lassitude dont nous étions accablés, furent inutiles. Il fallut se résoudre à boire de l'eau de mer. Des coliques affreuses, des vomissements continuels furent le résultat de cette boisson malfaisante, qui redoublait notre soif au lieu de la calmer. Quelques-uns d'entre nous tentèrent de boire leur urine, mais, après plusieurs essais dégoutants, ils y renoncèrent. La nuit arriva, et nous la passâmes derrière un monticule de sable ; heureux ceux qui pouvaient jouir de quelques instants de sommeil : quant à moi, je ne pus fermer l'œil ; j'étais étendu auprès d'un soldat qui dormait profondément ; je le regardais en enviant son sort : tout à coup je l'entends prononcer des mots mal articulés : « France ! Ma mère ! Viens, Annette, embrasse-la ». Ces paroles, qui semblaient n'avoir aucune liaison, se rapprochèrent et prirent un sens dans mon esprit : je pensai que cet infortuné soldat avait laissé en France une mère et des projets de mariage, et qu'il présentait en songe à sa mère l'épouse dont il avait fait choix. Cette pensée, si opposée à notre situation, me déchira l'âme, et je désirai que cet homme ne se réveillât jamais.

Le troisième soleil se leva sur nos têtes depuis notre débarquement. Son ardeur insupportable rendit plus vives nos privations toujours croissantes : exténués de soif, de faim et de fatigue, nous ne tenions plus à la vie que par le souffle ; nos lèvres se gerçaient, notre peau se desséchait, celle du ventre était collée contre nos reins, notre langue était noire et retirée dans le gosier. Nous avions jusqu'alors redouté la rencontre des Maures : mais dans ce moment nous les eussions regardés comme nos libérateurs. Qu'ils viennent, disions-nous, qu'ils nous chargent de fers, qu'ils nous fassent esclaves, pourvu qu'ils nous donnent de l'eau.

Le quatrième jour fut plus terrible encore. Chacun croyait toucher à son dernier moment ; une femme fut la première victime, elle tomba sur le sable sans force et sans vie. La vue de ce cadavre troubla notre imagination ; il nous présageait le sort qui nous attendait. Nous n'eûmes ni le courage ni la présence d'esprit de lui creuser un tombeau dans le sable. Pour nous dérober à cet affreux spectacle, nous nous traînâmes vers une mare

d'eau salée, où nous passâmes la nuit, sans cesse réveillés par le sifflement des reptiles et les cris des oiseaux de proie.

Le lendemain, à trois heures du matin, nous voulûmes nous remettre en route ; mais quel fut notre désespoir lorsque la moitié de nous ne put ni se lever ni se tenir debout. J'étais de ce nombre ; un engourdissement répandu sur tous mes membres semblait les avoir paralysés : j'avoue qu'alors je perdis tout espoir. Je suppliai un matelot de m'arracher la vie d'un coup de pistolet, mais il fut sourd à ma prière ; cependant la chaleur du soleil rendit un peu de mouvement à nos corps affaiblis ; nous en profitâmes, pour ramper aussi loin qu'il nous fut possible.

Mais, dans la nuit du cinquième au sixième jour, nous perdîmes presque tous l'usage de nos sens ; la langue ne pouvait plus articuler, il fallait se parler par signes : en proie à la plus violente frénésie, nous eûmes besoin de nous rappeler notre serment. Personne n'osa le rompre : que l'on juge de notre état par le moyen que nous employâmes le sixième jour pour alléger nos tourments. Après avoir serré l'extrémité de nos doigts au point d'arrêter la circulation du sang, nous les piquions avec une épingle pour sucer le sang qui en sortait. Quel secours ! Cinq à six de nous périrent, et leurs cadavres étendus dans le désert ont sans doute servi de pâture aux bêtes féroces.

À deux heures du matin, l'adjudant Petit et trois soldats qui avaient conservé un peu de force, s'avancèrent à un quart de lieue ; ils aperçurent des cabanes : ils n'en étaient qu'à quelques pas, lorsqu'une trentaine de Maures en sortirent armés de sabres et de poignards et poussant des hurlements terribles. Épouvantés par cette attaque imprévue, nos compagnons voulurent, en se sauvant, préserver leur vie qu'ils croyaient menacée, mais ils furent enveloppés et l'un d'eux reçut une blessure très grave. L'adjudant Petit fut plus heureux, il s'échappa et vint nous donner cette nouvelle : l'impossibilité de fuir, et surtout la soif, nous déterminèrent à aller au-devant de ces barbares ; ils nous entourèrent en criant, et nous fûmes bientôt dépouillés de tous nos vêtements, nos chemises ne furent pas respectées ; nous eûmes l'air de nous soumettre de bon cœur à cette spoliation. Aucune plainte ne sortit de notre bouche : nous ne disions qu'un mot : « De l'eau ». Ils nous conduisirent dans un fond où nous en trouvâmes ; malgré son amertume, son odeur infecte et la mousse verte qui la couvrait, elle fut pour nous le plus grand des bienfaits. Nous fûmes près d'une heure sans pouvoir nous désaltérer ; je puis dire, sans exagérer, que nous en bûmes chacun plus de dix bouteilles : mais notre estomac ne pouvait la supporter ; nous la rejetions, un instant après, telle que nous l'avions prise.

Ce premier besoin satisfait, les Maures nous firent signe de nous approcher de leur cabane. Le chef de la tribu, ayant remarqué les égards que l'on avait pour moi et pour l'adjudant Petit, nous prit par la main et nous fit asseoir sur le sable. Les autres Maures formaient un cercle autour de nous, tandis que les femmes et les enfants se partageaient nos dépouilles et manifestaient leur joie féroce par des danses et des cris.

Je me mis à examiner ce chef de barbares, dont la vue m'avait frappé : sa taille était petite, mais bien proportionnée ; un nez aquilin, des yeux grands et vifs, une petite bouche ornée de belles dents, des cheveux courts et une longue barbe, lui donnaient une physionomie toute particulière et qui le distinguait de ses compagnons ; son costume répondait à la dureté de ses traits ; une peau hérissée de poil le couvrait jusqu'à la ceinture. Un long couteau était suspendu à son côté. Sa tête était nue : je fus surpris qu'un mahométan ne portât pas de turban.

Il me fit en mauvais anglais plusieurs questions que j'avais bien de la peine à saisir.

— Quel est ton pays ?

— La France.

— D'où viens-tu ?

— De ma patrie.

— Comment te trouves-tu ici ?

— La tempête m'y a jeté.

— Où est le vaisseau qui te portait ?

— La distance d'un soleil à l'autre suffirait pour arriver à l'endroit où il se trouve.

— Que renferme-t-il ?

— Des toiles, des fusils, de la poudre, du tabac et de l'argent.

Je lui dis ensuite que notre seul désir était de nous rendre au Sénégal où résidait notre gouverneur, et je lui offris pour récompense, s'il voulait nous y conduire, du tabac, de la poudre et des fusils. Le Maure goûta cette proposition : il se munit d'une peau de bouc pleine d'eau, et nous fit prendre la route du Sénégal ; un morceau de poisson sec rempli de vers fut la seule nourriture que nous prîmes avant notre départ : quel repas après six jours de privations !

Nous marchâmes toute la journée et une partie de la nuit. À onze heures du soir, nous arrivâmes auprès de quelques cabanes creusées dans le sable, soutenues par des épines et habitées par des Maures de la même tribu que nos conducteurs : on nous accabla d'insultes, les traîneurs de la troupe ne purent obtenir un verre d'eau bourbeuse et saumâtre qu'en leur abandonnant deux ou trois mouchoirs sauvés du pillage. Nous prîmes cette nuit deux heures de sommeil, après lesquelles nous nous mîmes en route.

À peine avions-nous marché une heure, que nous aperçûmes sur le bord de la mer une grande quan-

tité de Maures qui se dirigèrent de notre côté en poussant des cris. Quand ils furent à vingt pas de distance, l'un d'eux, c'était le chef, nous dit en anglais de nous arrêter et de ne rien craindre. Il nous fit entourer par quelques-uns de ses gardes, tandis que les autres attaquèrent et mirent en fuite la bande qui nous conduisait. Le chef voulut opposer quelque résistance, mais il fut pris et renvoyé honteusement après qu'on lui eut coupé la barbe en signe de mépris.

Nous changeâmes de maître sans changer de malheurs. « Vous êtes à moi », nous dit Hamet, chef de cette nouvelle troupe et prince des Maures pêcheurs ; il ordonna aussitôt à quatre de ces gens de nous conduire à son camp. Son ordre fut exécuté : le soir, après une marche fatigante, nous atteignîmes quelques cabanes où nous ne trouvâmes que des femmes et des enfants : c'était le terme de notre voyage ; nous y séjournâmes deux jours pour attendre le prince maure ; durant ce temps nous eûmes pour toute nourriture de l'eau saumâtre, et des crabes que nous attrapions sur le bord de la mer, et que nous mangions tout vivant. Ce fut là que nous éprouvâmes pour la première fois les douleurs les plus aiguës : de petites vescies⁵, produites par l'ardeur du soleil nous couvraient tout le corps, elles se crevaient lorsque nous nous couchions à terre, et se remplissaient de sable fin : pour nettoyer ces plaies, qui dégénéraient bientôt en ulcères, nous fûmes obligés de recourir à l'eau de mer ; on ne peut se faire une idée des souffrances que nous endurions dans l'emploi d'un remède aussi cruel.

Hamet étant arrivé, nous reprîmes notre marche ; après quelques heures de route, nous arrivâmes à son camp ; il nous fit distribuer, par un de ses esclaves noirs, dix gros poissons, et, pour chacun de nous, deux verres d'eau : il me fit ensuite appeler. Il était dans sa tente couché au milieu de ses femmes et fumait gravement du tabac dans une longue pipe : « Français, me dit-il, que me promets-tu si je vous conduis au Sénégal » ; je lui promis tout : ébloui par mes offres un peu exagérées, il donna l'ordre de partir à l'instant même ; cette résolution nous arracha aux travaux les plus durs et les plus humiliants. Les femmes surtout mettaient du raffinement dans leur cruauté ; il nous fallait décharger les chameaux, arracher des racines pour faire du feu, etc., etc. Une de ces femmes (je me le rappellerai longtemps), lorsque je venais de laver mon corps avec de l'eau de mer, jeta une poignée de sable sur mes plaies encore humides ; je doute que l'on puisse trouver un autre exemple d'une pareille barbarie.

Le quatrième jour de notre captivité, aux premiers

rayons du soleil, nous découvrîmes un navire qui semblait s'approcher de la côte ; la vue du pavillon blanc nous fit tressaillir. C'était l'*Argus* qui louvoyait. Malgré tous nos signaux, le navire s'éloigna, on nous avait pris pour des Maures. Cet éclair d'espérance augmenta notre abattement.

Nous marchâmes encore deux jours sans trouver une goutte d'eau ; les Maures nous donnèrent à boire de l'urine de chameau mêlée avec du lait ; cette boisson n'avait rien de désagréable, je la préférerais même à l'eau dégoûtante que nous avions bue jusqu'alors.

Il y avait déjà six jours que nous étions pris par les Maures lorsqu'un marabout nègre vint à nous, monté sur un chameau ; il nous dit que le gouverneur français l'avait envoyé à notre rencontre, et qu'il était suivi d'un officier anglais qui venait pour nous racheter et nous conduire au Sénégal.

Ce ne fut que le neuvième jour, à dater de notre esclavage, que l'officier anglais nous rencontra. Il était vêtu comme un Maure. Lui seul, dans Saint-Louis, avait osé braver tous les dangers pour hâter notre délivrance. Gloire et reconnaissance au brave Karnet ! C'est le nom de ce vertueux officier.

À peine arrivé, il demanda l'officier français qui commandait notre petit détachement ; je m'approchai, il me remit une lettre d'Espiaux, dont voici la copie :

« À Monsieur d'Anglas, lieutenant, commandant la portion d'équipage de la Méduse, débarqué près des mottes d'Angel.

Fort Saint-Louis, le 13 juillet 1816.

La personne qui vous remettra cette lettre, mon cher M. d'Anglas, est un officier anglais, dont l'âme grande et généreuse le porte à s'exposer à tous les désagréments et à tous les dangers d'un voyage vers l'endroit où vous êtes débarqué, pour vous procurer les soulagements que votre situation comportera ; il connaît parfaitement le pays et la langue en usage, rapportez-vous-en donc à ses lumières, et suivez ponctuellement tous les conseils qu'il vous donnera ; je suis persuadé que c'est le moyen le plus sûr pour rendre avec sûreté au fort Saint-Louis l'équipage restant dans la chaloupe. Le canot major, etc., etc., sont arrivés hier ici ; nous avons trouvé l'accueil le plus généreux, nos maux sont déjà adoucis, et nous n'attendons, pour nous livrer à toute notre joie, que le moment de notre réunion avec les infortunés qui sont avec vous.

Adieu, mon cher, je vous embrasse ; prenez courage, et tâchez de le soutenir dans l'âme de ceux qui vous accompagnent.

Votre ami, ESPIAUX. »

Les premiers soins de M. Karnet furent donnés à notre nourriture. Il partagea avec moi deux petits pains de sucre et quelques pains américains. Il fit

⁵ Il semblerait que ce soit des sortes de bouton en forme de bulbe. *NdE*

ensuite distribuer aux soldats et aux matelots quelques onces de riz ; ceux-ci, n'ayant pas eu la patience de le faire cuire, le mangèrent cru et s'exposèrent ainsi à de fortes indigestions. Cette première leçon fut perdue pour eux ; ils mangèrent sans mesure la viande coriace d'un bœuf qu'ils avaient tué ; des coliques très fortes et des vomissements, qui durèrent près de deux heures, furent le résultat de cette imprudence. La manière dont nous avons fait cuire ce bœuf est assez curieuse pour être rapportée, nous la tenions des Maures qui nous accompagnaient. Nous commençâmes par faire un creux dans le sable et par le faire bien chauffer. Cette première opération terminée, nous jetâmes dans ce creux le bœuf, après en avoir enlevé la peau et les entrailles. Nous le recouvâmes de sable, et nous fîmes un nouveau feu. Ainsi cuit, le bœuf fut distribué, plusieurs de nous en mangèrent plus de six livres. Un Italien, entre autres, en mangea avec tant de voracité, que le lendemain il ne pouvait faire aucun mouvement ; son ventre énorme, ses gros soupirs, et les contorsions qu'il faisait pour se lever, nous égayèrent un instant : après avoir ri de sa posture grotesque, on le souleva et on l'aïda à marcher.

Ce jour-là nous revîmes *l'Argus* qui pouvait être à une demi-lieue de nous ; l'officier anglais tira plusieurs coups de fusils pour nous faire reconnaître, le brick s'approcha de la terre aussi près qu'il le put et mit une embarcation à la mer. Les brisants étaient trop forts, l'embarcation fut dans l'impossibilité de toucher la terre. Alors Hamet, son frère et le brave Karnet se jetèrent à l'eau, joignirent l'embarcation et arrivèrent près du brick.

M. Parnajon, capitaine du brick, reçut l'officier anglais de la manière la plus amicale. Il lui remit un baril de biscuits et quelques bouteilles d'eau-de-vie, pour que la distribution en fût faite à mon détachement.

Les deux Maures et M. Karnet se replacèrent dans le canot : lorsqu'ils furent près des brisants, ils jetèrent la barrique à l'eau et la conduisirent en nageant jusqu'à terre.

Je distribuai de suite une ration double à chaque homme, et je fis placer le reste sur le chameau de Karnet.

Nous sûmes alors que nous étions encore à vingt lieues du Sénégal : ce trajet était bien long pour des hommes exténués de fatigue ; j'aurais pu me l'épargner en entrant dans le brick, mais il y aurait eu de la lâcheté à abandonner mes compagnons d'infortune, et je restai.

Le lendemain, je partis accompagné du marabout Abdala, pour aller à Saint-Louis faire préparer des vivres et tout ce qui pouvait être utile à ma petite troupe. Mais, craignant d'arriver un peu tard, je me fis précéder par un jeune Maure qui devait porter au gouverneur une lettre, dans laquelle je

lui demandais des ânes et des chameaux pour transporter mon détachement. La commission fut faite. Le gouverneur, à la réception de ma lettre, s'empressa d'envoyer toutes les bêtes de somme qu'il put se procurer ; je les rencontrai à une journée du Sénégal, conduites par des Maures.

Le 22 juillet, à sept heures du soir (cette époque restera gravée dans ma mémoire), j'arrivai au petit village de Guetandare, situé sur les bords du fleuve du Sénégal ; depuis une heure j'apercevais la tête des palmiers qui s'élèvent dans l'île Saint-Louis et qui servent de signes aux navires pour reconnaître ce comptoir ; le chef nègre du village me fit passer la rivière dans une petite pirogue ; rien ne saurait égaler ma joie, lorsque je me vis sur l'autre bord. Me voilà sauvé, m'écriai-je : accompagné de mon guide Abdala, je courus de suite chez le gouverneur, il demeurait dans la maison de M. Potin, négociant français, qui lui avait donné la plus généreuse hospitalité.

Je me présentai presque nu ; une culotte que m'avait donnée M. Karnet, formait mon seul habillement ; ma peau basanée, ma figure pâle et décharnée, les nombreuses cicatrices qui tachetaient mon corps, tout concourait à me donner une physionomie hideuse.

Les soins les plus minutieux me furent prodigués : à chaque marque d'intérêt que l'on me donnait, je me sentais renaître, je faisais un pas dans la vie. Je n'oublierai jamais la conduite obligeante que tint à mon égard M. Durecu, oncle et associé de M. Potin. Cet estimable négociant, touché de l'état de nudité où il me voyait, courut chercher tout ce qui pouvait m'être nécessaire, une chemise, des souliers, un habit, etc. Habillez-vous, me dit-il, et disposez-en tout de moi ; voilà du linge, voici ma table, je regarde tous les malheureux naufragés comme mes amis...

...APARTÉ

C'est de cet homme estimable que veut parler M. Savigny, en le désignant par D... R... C'est cet homme qui, après avoir tout offert au gouverneur pour le secours de la colonie, a donné près de quatre ou cinq cents francs de marchandises, sur parole, aux naufragés qui se sont adressés à lui ; qui a eu pendant six mois à sa table près de vingt personnes de l'expédition ; que M. Savigny n'a pas craint de calomnier, en disant qu'il avait tiré un bénéfice honnête de cent pour cent de ses actes de générosité. La reconnaissance que je dois à M. Durecu m'ordonne de détruire aux yeux du public une aussi forte calomnie.^[SEP] Que l'on interroge tous les officiers de marine de notre malheureuse expédition, ceux de la flûte *la Lionne* et de *l'Églantine*, et l'on jugera qui de M. Savigny ou de moi dit la vérité.^[SEP] C'est à ce digne et respec-

table négociant que l'on envie encore la décoration qu'il a si justement méritée par les services qu'il a rendus au gouvernement, en prêtant une somme à peu près de soixante mille francs, sans savoir si le ministre approuverait les avances qu'il avait faites. Il résulte, de la récompense donnée à M. Durecu, que, s'il arrivait une pareille catastrophe dans une de nos colonies, les négociants de cette colonie ne manqueraient pas de suivre son généreux exemple.^{[L]_{SEP}}

L'on trouve ridicule que M. Corréard n'ait point obtenu la décoration de la Légion d'honneur ; et certes ! Qu'a fait M. Corréard pour demander cette distinction honorifique ? Serait-ce pour récompenser le dévouement qu'il a porté aux douze ouvriers dont il avait pris, dit-on, le commandement ? Serait-ce pour avoir échappé à tant de dangers ? Dans ce cas, il n'est pas un des malheureux qui ont survécu à ce naufrage, qui ne pût faire les mêmes réclamations. Je suis fortement convaincu que les officiers du bataillon, qui ont donné, tout le temps de ces malheurs, l'exemple de la plus sévère discipline et de la plus grande exactitude aux ordres qu'ils recevaient de M. le gouverneur en chef, ont acquis des titres à la recommandation du ministre de la marine : ces officiers comptent sur la bienveillance du gouvernement.

FIN DE L'APARTÉ

Le lendemain de mon arrivée, je me transportai à l'hôpital anglais, pour voir ceux de mes camarades qui avaient été sur le radeau. Je les trouvais tous couchés, à l'exception du lieutenant Lozach, dont les plaies commençaient à se cicatrifier : je dois rendre à M. Corréard cette justice, il me parut le plus maltraité. Couché sur le ventre, il ne pouvait se remuer : je lui offris un pot de confiture dont j'avais fait l'acquisition, mais il le refusa. Craignait-il alors de me devoir quelque reconnaissance ?

M. Savigny a tort de dire que la nourriture de son ami était malsaine ; il recevait la ration du soldat anglais, qui consistait en pain blanc, vin de Madère sec, rhum, riz, viande, café et sucre, le tout dans une quantité suffisante pour un homme bien portant. Les naufragés du désert étaient loin de jouir des mêmes avantages ; entassés dans une chambre, ils n'avaient pour aliments qu'une galette de biscuit et un peu de lard salé.

M. Savigny répondra sans doute aux questions que je lui fais : si M. Corréard a été si mal nourri et mal couché, que sont devenues les hardes transportées à bord de *l'Argus* ? Qu'a-t-on fait des 1 500 frs.⁶ qui furent retirés du radeau ? La distri-

bution en fut faite aux quinze naufragés ; M. Corréard reçut sa part : avec de tels moyens se contente-t-on d'une nourriture grossière, et d'un drap de lit pour vêtement ?

Je sortis de l'hôpital, pour me rendre chez M. Durecu ; j'entrais à peine, que M. le gouverneur vint m'annoncer l'arrivée de ma petite troupe ; je courus à la maison où on les avait recueillis. Ces malheureux dévoraient le biscuit que le gouverneur avait eu le soin de leur faire distribuer ; je trouvai parmi eux Hamet et son frère, qui avaient déjà traité du rachat de nos personnes.

Quelques jours après, M. Berthon, gouverneur anglais sous les ordres de M. Macarty, exigea que les troupes françaises évacuassent Saint-Louis : cette mesure, dont je ne puis deviner le motif, força le gouverneur français de former un camp sur la presqu'île du Cap-Vert jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de la France.

Nous partîmes pour le Cap-Vert le 27 juillet ; il ne resta au Sénégal que les officiers malades et deux officiers de génie logés chez M. Potin. Je n'ai que des éloges mérités à donner à M. Schmaltz, pour la tendre sollicitude qu'il nous témoigna : tous ses efforts furent employés à l'adoucissement de notre triste position ; nous reçûmes tous indistinctement un vêtement complet. Mais, malgré ses soins vigilants, nous ne fûmes pas aussi bien traités pour le logement et la nourriture.

Qu'on se représente un mauvais taudis divisé en plusieurs compartiments étroits, c'était le logement de nos soldats ; un petit salon était destiné à contenir neuf officiers, une femme et deux enfants ; enfin, deux cabinets étaient occupés par le chef de bataillon, le capitaine et son épouse. Cette mesure appartenait à un marchand nommé Martin, qui faisait autrefois le commerce des Nègres : nous avions remplacé les esclaves dans cette chétive habitation.

Nous étions tous à la ration du soldat, et, sans le produit de ma chasse, nous aurions été réduits au plus strict nécessaire.

Mais ce bien aise, que je procurais à mes compagnons, ne tarda pas à s'évanouir. Je tombai malade, des chaleurs violentes, une nourriture bien différente de celle que je prenais en Europe, et la nécessité de boire de l'eau saumâtre, altérèrent bientôt ma santé ; pour comble de malheur, nous fûmes tous atteints de la fièvre maligne nerveuse, qui attaque dans ces climats les Européens nouvellement arrivés. Nous avions chaque jour quelques camarades à pleurer, dix d'entre nous périrent dans la même journée ; ceux qui ont échappé à cette effrayante mortalité, n'ont dû leur salut qu'aux soins de M. Quinsé, chirurgien-major

⁶ De ces 1500 francs, mille francs appartenaient à la caisse du bataillon, trois cents francs au capitaine Du-

pont, et le reste avait été trouvé dans les poches des malheureux qui avaient péri sur le radeau.

de la colonie.

Je passe sous silence tout ce que j'ai vu et éprouvé au camp de Daccard. Je pourrais retracer les ouragans qui, en été, désolent ces contrées, les mœurs des Nègres, les procédés des Anglais, mais mon intention n'est pas de faire un livre. Je laisse à M. Savigny le plaisir et l'honneur d'entrer dans des détails historiques et géographiques ; je n'ai point, comme lui, dépeint l'île de Ténériffe, parce que je n'y suis pas entré ; et je ne donnerai pas une description de l'Afrique, parce que je crois ce travail au-dessus de mes forces. Je suis le conseil d'Horace.

J'étais à Goré, malade depuis trois mois, lorsque les Anglais nous rendirent le Sénégal ; le gouverneur me donna l'ordre de revenir à Saint-Louis avec deux autres officiers, pour y prendre le commandement d'une partie des troupes qu'avaient transportées *la Lionne* et *l'Églantine* ; malgré ma faiblesse, je me rendis à mon poste. Mais ce nouveau voyage, et les dangers que je courus en passant la barre du Sénégal, achevèrent de ruiner ma santé : une fièvre lente me consumait, je sentis la nécessité de respirer l'air natal ; je demandai un congé de six mois, et je l'obtins. En voici la copie :

« Congé de six mois pour raison de maladie.

Sur le rapport du chirurgien-major de la colonie, que M. d'Anglas (Paulin-Étienne), lieutenant de la 1^{re} compagnie des troupes de la garnison du Sénégal et dépendances, ne peut se rétablir sans retourner en Europe, et que son séjour en Afrique, pendant la mauvaise saison prochaine, l'expose à périr, en raison de l'état de débilité dans lequel il est tombé par suite de maladie qu'il a faite au camp de Daccard, je me suis déterminé à lui accorder un congé de six mois, à l'expiration duquel il devra reprendre sa compagnie, ou justifier, par certificats valables, de l'impossibilité où il serait de venir reprendre son service.

Saint-Louis, le 12 mars 1817.

Le commandant pour le roi et adminis-trateur du Sénégal et dépendances.

J. SCHMALTZ. »

Je partis du Sénégal, le 14 mars 1817, sur la gabarre *la Lionne*, et j'arrivai en France le 12 mai de la même année, après une traversée de deux mois. La fatigue du voyage, et la nourriture, échauffante que je prenais, augmentèrent la fièvre qui me dévorait. Mais la vue de la France sembla calmer mes douleurs, et la fièvre elle-même cessa un instant de me tourmenter.

Je revis enfin mes parents. C'est dans leurs embrassements que j'ai recouvré la santé ; c'est au milieu d'eux que j'attends avec impatience l'époque où je pourrai consacrer au service de nos rois une vie si miraculeusement sauvée. Son ex-

cellence le Ministre de la guerre m'a prévenu que Sa Majesté a daigné me nommer avec mon grade au 3^e bataillon de la légion de l'Aisne. Je suis prêt à marcher : le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai me reposer à l'ombre des drapeaux de l'honneur et de la légitimité.

Je m'étais borné à faire connaître dans ma relation, avec la plus grande impartialité, les faits qui se sont passés dans le naufrage de *la Méduse*. MM. Savigny et Corréard, redoutant avec raison la vérité que j'avais annoncée dans ma lettre écrite à la *Quotidienne*, ont voulu, par de fausses inculpations contre moi, atténuer l'effet que devait produire dans le public la connaissance que je pouvais donner de certains événements ; et, pour parvenir à ce but, ils ont osé dire, dans leur deuxième édition, qu'ils m'avaient vu armé d'une carabine et menaçant de faire feu sur le gouverneur. Je donne pour toute réponse à cette calomnie la lettre que le gouverneur écrivit à mon père, lors de mon retour en France.

« Saint-Louis, le 12 mars 1817.

Monsieur,

Sur la déclaration des médecins de la colonie, je viens d'accorder à M. votre fils un congé de six mois pour aller rétablir sa santé. Par suite du naufrage et des événements que l'expédition du Sénégal a eu à supporter depuis son arrivée en Afrique, ce jeune homme, d'une faible constitution, a fait une grande maladie et plusieurs rechutes graves, dont il a été affaibli de manière à faire craindre qu'il ne puisse pas résister à l'influence de la mauvaise saison dans laquelle nous entrons en juin.

Je me plais à vous annoncer, Monsieur, que, pendant tout le temps qu'il a été sous mes ordres, je n'ai eu qu'à me louer de sa bonne conduite ; sa façon de penser, son courage à supporter toutes les tribulations dont nous avons été assaillis, et l'attachement que lui portent tous les officiers du corps dont il fait partie, me portent à désirer qu'il se rétablisse promptement pour revenir dans la colonie.

Recevez, Monsieur, l'assurance, etc.

Le commandant pour le roi et administrateur du Sénégal et dépendances.

J. SCHMALTZ. »

Je laisse à tout lecteur impartial à juger si c'est le langage que peut tenir un chef vis-à-vis d'un subordonné qui se serait porté à l'action que l'on me reproche. Mes calomniateurs n'ont pas même craint de dire que le péril imminent dans lequel je me trouvais après avoir quitté le radeau ayant égaré ma raison, je voulais attenter à ma vie. Il est certain que j'eusse toujours choisi un pareil moyen, plutôt que d'attaquer celle des autres pour sauver la mienne. M. Bredif, ingénieur des mines, le greffier de Goré, un chef timonier et quelques autres pourraient, s'il était nécessaire, démentir MM. Savigny et Corréard.

Voici un passage tiré des notes de M. Bredif, qui

sont insérées dans la deuxième édition de la relation de M. Savigny

[Page 325] :

« — Embarquement des naufragés.

Le désordre se met dans l'embarquement, tout le monde se précipite, toutes les embarcations emportées par les courants s'éloignent et entraînent le radeau. Nous restons encore une soixantaine d'hommes à bord. Quelques matelots, croyant qu'on les abandonne, chargent des fusils, veulent tirer sur les embarcations, et principalement sur le canot du commandant qui était déjà embarqué. J'eus toutes les peines du monde à les empêcher ; il fallut toutes mes forces et tout mon raisonnement. »

[Page 326] :

« — Les hommes restés sur la frégate sont embarqués.

Je commençais à croire que nous étions abandonnés et que les embarcations trop pleines ne pouvaient plus prendre personne. La frégate était tout à fait remplie d'eau. Assurés qu'elle touchait à fond et qu'elle ne pouvait pas couler, nous ne perdîmes pas courage. Sans craindre la mort, il fallait faire tout ce que nous pouvions pour nous sauver. Nous nous réunîmes tous, officiers, matelots et soldats ; nous nommâmes pour chef, un chef timonier ; nous jurâmes sur l'honneur de nous sauver tous, ou de périr tous ; un officier et moi, nous promîmes de rester les derniers. »

Cet officier c'est moi, et je défie MM. Savigny et Corréard de prouver le contraire, puisque j'étais le seul officier de terre qui eût resté sur la frégate. Quant aux officiers de marine, ils commandaient tous une embarcation.

Je laisse au lecteur à décider entre ceux qui se sont égorgés sur le radeau, qui ont jeté de sang-froid plusieurs malades à la mer, et ceux qui, sur la frégate abandonnée, jurèrent de périr tous ou de se sauver tous, et qui ont été fidèles à ce serment, même dans le désert.

Voici un passage de la deuxième édition de MM. Savigny et Corréard, qui prouvera la fausseté de leurs assertions :

« *Quelques instants après, une nouvelle charge des révoltés⁷ fit tomber en leurs mains le sous-lieutenant Lozach, qu'ils prirent pour le lieutenant d'Anglas. La troupe en voulait beaucoup à cet officier, qui n'avait jamais servi, et à qui les soldats reprochaient de les avoir traités durement pendant qu'ils tenaient garnison à l'île de Rhé. La circonstance eût été favorable pour apaiser sur lui leur fureur et soif de vengeance et de destruc-*

⁷ MM. Savigny et Corréard appellent révoltés des hommes sans défense, qui cherchaient à éviter les coups de quelques personnes armées qui se trouvaient sur le radeau.

tion qui les dévorait. S'imaginant de le trouver dans la personne de M. Lozach, ils voulaient le précipiter dans les flots. »

Le tableau⁸ que font MM. Savigny et Corréard de ces militaires prouverait combien il était nécessaire de les contenir. Ce n'est point de la dureté que peuvent me reprocher les soldats que je commandais à l'île de Rhé. S'il était vrai que ces militaires fussent le ramassis impur des bagnes, une conduite telle qu'on me la suppose envers eux était nécessaire. Mais, pour démentir MM. Savigny et Corréard de la manière la plus formelle, j'atteste que ces soldats étaient des déserteurs ou de mauvais sujets renvoyés des corps pour insubordination et propos séditieux⁹. Sortant des gardes du corps, je ne suis point étonné que ces hommes taxassent de dureté la plus grande fermeté dans mes devoirs et la fidélité à mes serments.

MM. Savigny et Corréard, non contents d'avoir calomnié plusieurs naufragés, veulent attaquer la vertueuse famille du chef de l'expédition en jetant sur elle le blâme le plus odieux.

Sans ce chef, tout était perdu. Son courage, son sang-froid lors de l'échouement de la frégate, ses soins, sa vigilance, l'abandon entier de lui et de sa famille pour ne s'occuper que des infortunés, ses visites continuelles dans les hôpitaux, sa sage et probe administration envers le gouvernement, tout parle en faveur de M. Schmaltz.

Ils donnent une explication forcée du calme et du sang-froid des dames Schmaltz au moment où *la Méduse* échoua. Ils attaquent, avec passion, le sentiment si naturel à ce sexe. Une lettre de Mlle Schmaltz, dans laquelle elle fait connaître les événements du radeau avec vérité, est pour eux un coup de foudre. Ils s'étonnent que Mlle Schmaltz avoue, dans cette lettre, que la vue des naufragés du radeau, lui inspirant une horreur dont elle n'était pas maîtresse, ne lui permettait pas de pouvoir supporter la présence de ces hommes, sans éprouver un mouvement d'indignation. Dans leurs fureurs Savigny et Corréard s'écrient : quel était donc notre crime aux yeux de Mlle Schmaltz ? Leurs crimes ! Ils ne doivent en chercher d'autres que l'horreur que devait inspirer à des êtres sensibles la vue des hommes qui, pour se sauver, s'étaient entr'égorgés et nourris de la chair de leurs semblables.

⁸ La plupart de ces militaires n'étaient pas dignes de porter l'uniforme. C'était le rebut de toute sorte de pays ; c'était l'élite des bagnes, où l'on avait écumé ce ramassis impur, etc.

⁹ Sans préjuger de l'honnêteté du narrateur, on doit tout de même avoir à l'esprit qu'à cette époque la France est coupée en deux, d'un côté les royalistes, de nouveau au pouvoir depuis 1815 et d'un autre côté, les Bonapartistes et les républicains. Le ton véhément de l'auteur n'y est certainement pas pour rien.

Je le demande, pourrait-on voir sans horreur et sans le plus grand étonnement les événements qui se sont passés sur le radeau ? De cent cinquante personnes confiées à cette fatale machine, vingt-cinq vivaient encore. Dix de ces malheureux respiraient à peine. Pour terminer leurs souffrances, on les précipite dans la mer. Après cette catastrophe, le remord les poursuit ; ils ne voient qu'avec horreur leurs armes fumantes du sang de leurs frères, ils les jettent à la mer.

L'Argus les aperçoit et vient sur eux pour les sauver. Comment les trouve-t-il ? couchés sur les planches, les mains et la bouche dégoutantes encore du sang des malheureuses victimes, le mâât du radeau tapissé de lambeaux de chair, leurs poches remplies de ces chairs dont ils s'étaient rassasiés. Ils arrivent au Sénégal. Tout le monde les plaint et les regarde avec étonnement. Personne n'ose les questionner. On va jusqu'à craindre de les admettre à la même table. Cependant on cherche à pardonner au malheur. Un d'eux se trouve à dîner chez un négociant de Saint-Louis. Au milieu du repas, il ose dire, en mangeant du foie d'un cochon, que ce mets ne valait pas le foie qu'il avait arraché des entrailles d'un homme expirant sur le radeau.

Je l'ai vu mourir depuis de maladie au Sénégal, et j'ai été témoin des angoisses du repentir qu'éprouvait, dans son agonie, ce malheureux jeune homme. Il invoquait à grands cris la miséricorde de Dieu ; il demandait le pardon des fautes qu'il avait commises sur le radeau. Ce fut alors que je sus très bien distinguer la conduite héroïque du lieutenant Lheureux et du capitaine Dupont, tous deux naufragés du radeau. Ces braves militaires, étrangers à toutes les horreurs qui se passèrent sur le radeau, tourmentés par la fièvre, voyaient la mort avec calme et courage : ils vivent encore.



Esquisse du tableau
"Le radeau de la Méduse"

I

...À GÉRICAULT

Il ne semble pas que Géricault ait fait aucun ouvrage très important pendant les quelques mois qui s'écoulèrent entre son retour de Rome¹⁰ et le moment où il commença *la Méduse*. *Le train d'artillerie* que l'on a vu longtemps chez M. le comte d'Espagnac, d'une composition si originale, d'un dessin si hardi, d'une exécution si vive, est peut-être de cette époque, mais je n'oserais l'affirmer. Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir la chronologie des œuvres de Géricault, sur lesquelles on ne possède pas de renseignements précis, car sa vie fut très courte, son développement très rapide, et il atteignit presque d'emblée sa plus grande force.

Il cherchait, se recueillait, rassemblait ses forces, avant de commencer l'ouvrage qui devait soulever les anathèmes de l'École, affirmer sa valeur et as-

¹⁰ Ayant échoué au Grand prix de Rome en 1816, Géricault part tout de même en voyage en Italie, à ses frais. Il en revient en 1817.

soir sa réputation¹¹.

Je l'ai dit déjà, Géricault appartenait à cette race d'artistes sensibles, impressionnables, et sur lesquels les événements extérieurs agissent puissamment. Cette fois encore, les circonstances se chargèrent de lui fournir le sujet qu'il cherchait. MM. Corréard et Savigny, deux des survivants d'un épouvantable désastre maritime, venaient de publier l'émouvant récit de leurs aventures et de celles de leurs compagnons d'infortune. Le livre était dans toutes les mains ; les péripéties de ce drame faisaient l'objet de toutes les conversations. Les passions politiques s'en mêlaient, car on imputait à l'incapacité bien reconnue du commandant la perte du navire, et on faisait remonter la responsabilité de l'événement jusqu'au ministre qui avait confié un poste périlleux à un homme qui n'avait pour lui que son nom et des protections. Aussi l'opinion publique, surexcitée par l'atroce réalité des faits et par les commentaires qui les aggravaient, était-elle arrivée à un véritable paroxysme d'horreur et d'indignation. L'imagination de Géricault s'empara aussitôt de cette dramatique donnée que quelques lignes extraites de la relation de M. Corréard détermine suffisamment. La frégate *la Méduse*, accompagnée de trois autres bâtiments, la corvette *l'Écho*, la flûte *la Loire*, et le brick *l'Argus*, quitta la France le 17 juin 1816, portant à Saint-Louis (Sénégal) le gouverneur et les principaux employés de cette colonie. Il y avait à bord environ quatre cents hommes, marins ou passagers¹². Le 2 juillet, la frégate tombait sur le ban d'Arguin, et après cinq jours d'inutiles efforts pour remettre le navire à flot, un radeau fut construit, et cent quarante-neuf¹³ victimes y furent entassées, tandis que tout

le reste se précipitait dans les canots. Bientôt les canots coupèrent les amarres¹⁴, et le radeau qu'ils devaient traîner à la remorque resta seul au milieu de l'immensité des mers¹⁵. Alors la faim, la soif, le désespoir, armèrent ces hommes les uns contre les autres. Enfin, le treizième jour de ce supplice surhumain, *l'Argus* recueillit quinze mourants. Ce récit présentait au moins trois épisodes successifs qui pouvaient fournir le sujet d'un tableau : le moment où le radeau, séparé d'un coup de hache des canots qui le remorquaient, est abandonné à son sort affreux ; c'était une scène d'indignation, de désespoir, de terreur puis celui où les matelots se révoltent contre les officiers et sur cet étroit théâtre, entre le ciel et l'eau, au milieu de la vaste solitude de l'Océan, s'entr'égorgent pour assouvir leur faim ; c'était un motif d'épouvante et d'horreur, un spectacle affreux, un véritable cauchemar ; celui enfin où la vue du navire ranime l'espérance des malheureux. Ici le peintre rencontrait en abondance et comme à souhait les éléments les plus dramatiques et les plus variés toutes les nuances, depuis le morne désespoir de ceux qui ont trop perdu pour vouloir être consolés, jusqu'à la joie fébrile de ceux qui renaissent au sentiment de la vie en apercevant le vaisseau sauveur. Voilà la scène douloureuse, déchirante, mais éclairée pourtant d'un rayon qui suffit pour que l'âme ne reste pas écrasée sous une impression d'épouvante et d'horreur. Géricault hésita beaucoup entre ces différents sujets, et on connaît un grand nombre de dessins et quelques esquisses qui témoignent de son anxiété. Sa fougueuse nature le porta d'abord à préférer les premiers, et ce n'est qu'à la longue que son instinct, si sûr lorsqu'il avait le temps de s'exercer, lui conseilla d'adopter celui qui offrait évidemment le plus de ressources pittoresques. L'intéressante esquisse qui appartient à M. Henri Chenavard, et qui a été gravée, reproduit la révolte des matelots contre les officiers. C'est une composition dramatique pleine de mouvement et de vigueur, et qui, autant qu'on en peut juger d'après un projet aussi peu arrêté, aurait fourni un ouvrage d'un effet très émouvant. Il existe aussi un superbe dessin à la pierre noire et rehaussé de blanc sur papier de couleur, qui représente cette scène de massacre. On l'a vu longtemps dans l'atelier d'Ary Scheffer, et il appartient aujourd'hui à M. Lamm, directeur du Musée de Rotterdam¹⁶. Géricault a fait encore une esquisse très terminée, qui offre une variante inté-

¹¹ Géricault avait étudié le corps de l'homme et celui du cheval avec un soin, et même une minutie que ne dépasserait pas un anatomiste de profession. M. de Varenne possède une trentaine de feuilles d'anatomie de l'homme et du cheval que Géricault avait probablement préparées en vue de les publier, car chaque pièce myologique est accompagnée de la pièce ostéologique correspondante, et les feuilles sont chargées de notes manuscrites donnant les noms des os et des muscles et correspondant à des numéros placés dans les dessins. On comprend, en voyant ces admirables ouvrages si larges, si simples, si vrais, d'une exécution si ferme et si magistrale, cette force constante, cet imperturbable savoir, que l'on retrouve dans les moindres croquis de Géricault. La structure intérieure lui était si familière, qu'il se jouait des difficultés de la forme et du mouvement. On ose à peine le dire, mais Michel-Ange lui-même n'aurait peut-être pas mis dans de pareilles études plus de souplesse unie à une si rigoureuse précision.

¹² 365, selon le livre de MM Corréard et Savigny op.cit., page 10.

¹³ Cent cinquante et une en réalité. NdE

¹⁴ Cette assertion n'est pas avérée. NdE

¹⁵ Selon le récit du Lieutenant d'Anglas (cf. première partie de ce livre) ce n'est pas tout à fait exact. NdE

¹⁶ Ce dessin offre une particularité remarquable. C'est, à ce que je crois, le seul de ses projets pour la *Méduse* où Géricault ait introduit des figures de femmes.

ressante et importante¹⁷. Elle représente la délivrance des naufragés. Le radeau n'occupe que la moitié du tableau. A l'avant, six marins debout ou agenouillés, les bras tendus ou les mains jointes, attendent avec anxiété un canot qui vient à leur secours ; derrière eux, cinq autres personnages exténués se traînent avec effort ; à l'arrière, un nègre prie à côté d'un soldat impassible et d'un cadavre mutilé. Debout, adossé au mât, Corréard parle avec un de ses compagnons, probablement le chirurgien Savigny. On aperçoit à l'horizon le brick l'Argus. On trouve dans la riche collection de M. Camille Marcille un croquis à la plume qui reproduit, à très peu de chose près, cette composition, et qui en a sans doute été le point de départ. Je ne m'arrête pas à une foule d'autres ouvrages de la même nature qui remplissent les portefeuilles des amateurs et qui donnent, soit l'ensemble, soit quelques détails, quelques figures séparées de ces premiers essais. Il me suffit de les signaler pour indiquer la longue route que Géricault a suivie avant d'arriver à son projet définitif.

Une fois ce projet à peu près arrêté, Géricault en fit deux esquisses peintes qui ont été conservées. L'une, qui appartient à M. Schickler, diffère considérablement du tableau. Le nombre des personnages est moindre ; les deux matelots qui font des signaux et qui cherchent à attirer l'attention du brick sont debout sur le plancher du radeau. C'est le germe de la composition définitive. Elle existe déjà ; mais elle a besoin d'être développée et complétée. L'autre, la seconde esquisse qu'il peignit d'après les renseignements très précis que donnent MM. Montfort et Jamar, est presque identique, à l'égard des grands traits, tout au moins, au tableau du Louvre. Géricault avait eu d'abord l'intention de faire de cette ébauche un ouvrage terminé. Il avait dessiné ses figures à la plume, sur la toile, d'une manière très arrêtée ; après avoir couvert tout l'entourage, il avait exécuté le groupe du père qui a le cadavre de son fils étendu sur ses genoux, au premier plan à gauche, puis Savigny ainsi que l'homme debout sur le tonneau et celui qui le soutient. Il n'accomplit pas son dessein, et les autres figures restèrent tracées à la plume et ombrées au bitume seulement. Cette intéressante esquisse a appartenu à M. Jamar, et plus tard à Mme la duchesse de Montebello : elle est aujourd'hui l'une des pièces les plus précieuses du cabinet de M. Moreau. En dehors de ces croquis, dessins d'ensemble, esquisses peintes, Géricault entreprit encore, sur une toile de deux mètres environ, une répétition en moyenne dimension du projet tel qu'il était indiqué dans la dernière esquisse. Après avoir arrêté son trait avec une

grande précision, suivant son habitude, il peignit d'après nature deux ou trois figures très achevées ; mais il abandonna bientôt ce travail. M. Montfort lui en demanda la raison. « Si je le continuais, répondit-il, j'épuiserais ma verve et je ne pourrais plus faire le tableau. » Je n'ai jamais vu cette toile, et tout porte à croire qu'elle aura été détruite.

Un fait bien digne de remarque et qui prouve une fois de plus combien Géricault, qui exécutait avec une rapidité et une sûreté qui tiennent du prodige, mettait de temps, employait d'efforts à formuler d'une manière complète sa pensée pittoresque, c'est que dans les deux esquisses que j'ai signalées le personnage enveloppé d'une draperie qui se trouve à la droite de la composition n'est pas même indiqué¹⁸. Bien plus, Géricault conduisit jusqu'au bout son tableau, sans s'apercevoir de cette énorme lacune. Cette figure, d'une importance capitale, l'une des plus nécessaires de l'ensemble, ne fut ajoutée, comme je le dirai en détail plus tard, qu'au dernier moment, dans le foyer du Théâtre Italien. C'est à peine croyable, mais les témoignages des contemporains sont unanimes sur ce point.

II

Géricault employa le printemps et l'été de 1818 à compléter ses informations et ses études. Avec ce besoin d'exactitude qui est l'un des traits caractéristiques de notre temps et qui était plus accusé chez lui que chez personne, il dressa le procès-verbal de cette affaire avec l'âpreté, la persistance et la minutie qu'y mettrait un juge d'instruction. Il rassembla un véritable dossier bourré de pièces authentiques, de documents de toute sorte. Il s'était beaucoup lié avec MM. Corréard et Savigny, les principaux survivants parmi les acteurs de ce drame dont il se faisait raconter toutes les navrantes et horribles péripéties. Il fit d'après eux plusieurs études qui lui servirent pour son tableau. Tout l'intéressait ; il voulait tout savoir. Il avait retrouvé le charpentier de la Méduse, qui était l'une des quinze personnes échappées au désastre,

¹⁸ On peut être certain que toutes les esquisses de la Méduse où se trouve cette figure sont des faux ou des copies. L'une de ces copies a cependant un véritable intérêt, parce qu'elle a été faite sous les yeux de Géricault : c'est celle de M. Lehoux, qui servit pour la gravure de Reynolds. Géricault avait chargé aussi M. Montfort de faire une autre copie d'après l'esquisse qui appartient aujourd'hui à M. Schickler. Il avait l'intention de l'offrir comme un souvenir à M. Corréard. Cet ouvrage, qui était à peine terminé au moment de la mort de Géricault, est resté entre les mains de M. Montfort.

¹⁷ Elle est restée dans la famille et appartient à mademoiselle Clouard, à Mortain.

et il lui avait fait faire un petit modèle du radeau qui reproduisait tous les détails de la charpente avec la plus scrupuleuse exactitude, et sur lequel il avait disposé des maquettes de cire. Il l'avait dessiné à part, et M. Camille Marcille conserve un de ces curieux croquis. Comme son atelier de la rue des Martyrs était trop petit pour qu'il pût songer à y exécuter son tableau, il en avait loué un autre de très vastes dimensions dans le haut du faubourg du Roule ; il était ainsi à deux pas de l'hôpital Beaujon. C'est là qu'il allait suivre avec une ardente curiosité toutes les phases de la souffrance, depuis les premières atteintes jusqu'à l'agonie et les traces qu'elle imprime sur le corps humain. Il y trouvait des modèles qui n'avaient pas besoin de se grimer pour lui montrer toutes les nuances de la douleur physique, de l'angoisse morale ; les ravages de la maladie et les terreurs de la mort. Il s'était arrangé avec les internes et les infirmiers, qui lui fournissaient des cadavres et des membres coupés. C'est à cette époque qu'il fit cette tête de voleur mort à Bicêtre et qu'on lui avait apportée¹⁹, ainsi que la magnifique étude représentant deux jambes vues par les pieds avec un bras jusqu'à la clavicule que possède M. Claye, et qui est sans doute un des plus beaux morceaux de peinture qu'il ait exécutés²⁰. Pendant quelques mois son atelier fut une manière de morgue ; il y garda, assure-t-on, des cadavres jusqu'à ce qu'ils fussent à moitié décomposés ; il s'obstinait à travailler dans ce charnier, dont ses amis les plus dévoués et les plus intrépides modèles ne bravaient qu'à grand-peine et pour un moment l'infection. Il fit aussi à part, et avant de commencer sa grande toile, quelques études pour les personnages vivants de son tableau, entre autres celle du nègre vu de dos que possède M. Lehoux. Il était en quête de modèles, en cherchait partout, et était tout à fait content lorsqu'il en trouvait d'affreux ; son ami M. Lebrun raconte, à cette occasion, une anecdote qui mérite d'être rapportée. Elle montre Géricault à l'œuvre ; c'est l'ardent artiste pris sur le fait et peint lui-même d'après nature.

« A l'époque, dit M. Lebrun, où il peignait son tableau, j'eus une jaunisse qui dura longtemps et qui fut très intense. Après quarante jours de souffrances et d'ennuis, je me décidai à quitter Paris et à aller à Sèvres pour y être seul et attendre ma

guérison qui n'était plus qu'une affaire de temps. J'eus bien de la peine à trouver un gîte ; ma figure cadavéreuse effrayait tous les aubergistes, aucun ne voulait me voir mourir chez lui. Je fus obligé de m'adresser à un logeur de roulage qui eut pitié de moi. J'étais chez lui depuis huit jours, lorsqu'une après-midi, m'amusant sur le port à examiner les passants, je vois venir Géricault avec un de ses amis. Il me regarde, ne me reconnaît pas d'abord, entre dans l'auberge sous prétexte de prendre un petit verre, me considère avec attention, puis tout à coup me reconnaissant, court à moi et me saisit le bras « Ah mon ami ! Comme vous êtes beau ! » s'écrie-t-il. Je faisais peur, les enfants fuyaient, me prenant pour un mort ; mais j'étais beau pour le peintre qui cherchait partout de la couleur de mourant ; il me pressa d'aller chez lui poser pour la Méduse. J'étais encore trop souffrant et j'éprouvais tellement cet ennui qui accable les hommes frappés du mal dont j'étais atteint que, je ne pus m'y décider. « Faites mieux, dis-je à Géricault, venez ici, apportez des toiles, des brosses, des couleurs ; venez faire des études, passez huit jours avec moi ; pendant ce temps je me rétablirai, et alors j'irai à votre atelier, ma couleur sera plus vraie encore ; elle ne s'efface que lentement, et pendant plus d'un mois je pourrai vous servir de modèle. » Géricault vint en effet à Sèvres passer quelques jours avec M. Lebrun. Il fit d'après lui plusieurs têtes, celle entre autres du père qui tient son fils mourant sur ses genoux. Il peignit aussi pour son ami, sur un petit bout de toile, ce qu'on voyait de la maison du parc de Saint-Cloud, le pavillon de Breteuil avec les toits et la rue. Cette esquisse fut enlevée en une demi-heure. « Il la terminait ajoute M. Lebrun, quand une diligence vint à passer. Géricault ouvre à l'instant la fenêtre, et le voilà dans l'admiration. Les chevaux montaient la butte au grand trot. Il s'extasie, il n'a pas assez d'yeux pour voir, et, quand il ne voit plus la voiture, il faut qu'il la peigne ; mais il n'a plus de toile... comment faire ? La chambre où nous étions avait une alcôve, et de chaque côté une porte vitrée ; au-dessus de chacune des portes, un châssis peint comme le reste de la boiserie, en rouge d'acajou. Ce fond plut à Géricault. Il dessine à la hâte la diligence et son postillon ; mais il avait usé la plupart de ses couleurs, il n'a plus que du jaune. Il court chez l'épicier, achète tout ce qu'il trouve de stil-de-grain²¹ qu'il écrase avec son couteau à palette, et le voilà peignant pendant deux heures, monté sur une chaise. Il voulait rendre tout ce qu'il avait vu ; il essaya même de rendre les roues

¹⁹ Un peu plus tôt peut-être, car il l'exécuta à son atelier de la rue des Martyrs. Il garda son modèle quinze jours sur le toit. Il se servit de cette étude en la retournant pour la tête du personnage couché à gauche du radeau. Il y a sur la même toile une tête de jeune fille : c'est celle d'une petite bossue qui posait dans les ateliers. On connaît cet ouvrage sous le titre des Suppliciés. Elle appartient à M. Binder.

²⁰ M. Lehoux possède une répétition presque identique de cette étude, mais peinte à la lumière de la lampe.

²¹ "Espèce de pâte de couleur jaune" Antoine-Joseph Pernety *Dictionnaire portatif de peinture, sculpture et gravure*, page 521 (Bauche lib., Paris 1757).

tournant vite, les rayons confus, se rapprochant par la rapidité du mouvement et ne représentant plus qu'une suite non interrompue de traits brillants. L'effet était assez bien saisi mais dans la vivacité de son exécution il se trompa, et comme il avait vu le postillon de son côté, il le mit sur le cheval du premier plan, c'est-à-dire à droite²²... A mon retour à Paris, j'allai plusieurs fois chez Géricault. Dans une séance, je le vis improviser avec une vivacité qui n'appartenait qu'à son pinceau cette belle chevelure d'une tête renversée qu'on voit au milieu de son tableau. Il était mécontent de celle qu'il avait faite d'abord, il la gratta et la repeignit en moins d'une demi-heure. Je regardais sa tête à lui pendant qu'il travaillait ; il ne disait mot et était comme absorbé, il semblait copier une chevelure réelle qu'il voyait. Quand elle fut finie, il n'y retoucha jamais.²³ »

Vers le commencement de l'hiver, au mois de novembre me semble-t-il, Géricault ayant entièrement terminé ses esquisses et ses études préparatoires, et même déjà tracé au carreau sa composition sur la grande toile, se retira dans son nouvel atelier du faubourg du Roule où il resta, tout le temps que dura l'exécution de son tableau, dans une solitude presque absolue. Il s'était résolu à cet exil, non seulement parce qu'il avait besoin d'un espace qu'il ne trouvait pas dans l'atelier de la rue des Martyrs, mais surtout pour être plus loin du monde, et pour se mettre dans l'impossibilité de succomber aux tentations auxquelles il ne savait guère résister. Il n'admettait dans son intérieur qu'un petit nombre de personnes ; son ami intime M. Dedreux-Dorcy, son élève M. Jamar, ses deux jeunes amis MM. Montfort et Lehoux, ainsi que MM. Robert Fleury et Steuben. Il couchait avec son élève Jamar dans une chambre attenante à l'atelier, ne sortait même pas pour prendre ses repas qu'il se faisait apporter du dehors ou que lui préparait la vieille portière²⁴ de la maison, la mère Doucet, dont il fit à cette même époque un très beau portrait. Il ne quitta pour ainsi dire sa retraite qu'une fois pour faire une rapide excursion au Havre, afin d'y étudier le ciel de son tableau. C'est cette extrême assiduité et sa rare facilité de travail qui expliquent ce fait presque incroyable, qu'il ait pu terminer dans l'espace de quatre ou cinq mois au plus cet immense travail. Du reste tous ses matériaux étaient préparés. Il avait longuement cherché l'effet et la disposition de son tableau dans ses esquisses, il possédait une ample

provision de croquis faits à la plume et massés pour ses groupes et pour ses figures. Sa manière de procéder était celle de l'école de David. Ses dessins au trait et où les détails principaux étaient à peine indiqués lui donnaient le type, le mouvement de ses personnages. Il partait de là et peignait directement d'après le vif, et en général au premier coup. Il ne faisait rien sans la nature, et à ceux de ses amis qui s'étonnaient qu'un artiste de son savoir eût de tels scrupules, il répondait que pour rien au monde il n'agirait autrement. M. Montfort qui l'a beaucoup vu pendant cet hiver de 1818 à 1819 a bien voulu me donner sur sa manière de travailler et sur ses habitudes des détails précieux que je transcris textuellement :

« Assez heureux, me dit-il, pour avoir été admis à copier quelques études dans l'atelier de M. Géricault, durant l'exécution de son tableau, je fus frappé tout d'abord de l'ardeur qu'il apportait à son travail et aussi du calme et de la réflexion dont il avait besoin. Il se mettait en général à l'ouvrage aussitôt que le jour le lui permettait et travaillait sans désespérer jusqu'à la nuit close. Il était du reste souvent forcé d'agir ainsi par l'importance du morceau qu'il avait commencé le matin, et qu'il fallait terminer dans la journée. Cette obligation était plus impérieuse pour lui que pour tout autre, car employant pour peindre une huile grasse des plus siccatives²⁵, il n'aurait pu reprendre le lendemain le travail de la veille. Quelques personnes ont pensé que les craquelures survenues dans sa peinture sont dues à l'emploi de cette huile extra siccative. Il n'en est rien suivant moi, et je pense qu'elles furent causées par le vernis qu'on apposa sur le tableau lorsqu'il était à peine terminé. Très peu de temps après l'exposition, on le roula pour le transporter en Angleterre et il a certainement beaucoup souffert de cette opération. Quoi qu'il en soit, je fus très vivement impressionné du soin qu'apportait M. Géricault à son travail. Tout jeune encore (je n'avais que dix-sept ans), il m'était souvent difficile de rester plusieurs heures de suite sans me lever et sans faire ainsi bien involontairement un peu de bruit avec ma chaise ; j'avais alors comme un pressentiment que ce léger bruit, au milieu du silence absolu qui régnait dans l'atelier, devait avoir importuné M. Géricault ; je tournais les yeux vers la table, où, debout pour arriver jusqu'à la hauteur de ses figures, il travaillait sans prononcer une parole ; il me souriait doucement avec une expression de léger reproche, m'assurant que le bruit d'une souris suffirait pour l'empêcher de

²² C'est la superbe pochade connue sous le nom de la *Diligence de Sèvres*.

²³ Lettre de M. Lebrun à M. Feuillet de Conches.

²⁴ Féminin de *portier* : "concierge ; suisse ; etc." Prudence Boissière *Dictionnaire analogique de la langue française*, page 1148 (Aug. Boyer et Cie Éd., Paris 1867).

²⁵ *Siccatif* "Qui a la propriété de faire sécher en peu de temps les couleurs." Émile Littré *Dictionnaire de la langue française*, tome IV, page 1933 (Hachette et Cie Lib., Paris 1872).

peindre²⁶.

Sa manière de procéder toute nouvelle pour moi ne m'étonnait pas moins d'ailleurs que sa profonde assiduité. Il peignait au premier coup sur la toile blanche, sans aucune ébauche ou préparation quelconque en dehors du trait bien arrêté, et la solidité de l'ouvrage n'en était pas moindre. J'observais aussi avec quelle intensité d'attention il fixait le modèle avant de toucher la toile, paraissant aller lentement quand par le fait il exécutait très vite, posant de suite chaque touche à sa place et n'ayant que rarement besoin de revenir²⁷. Nul mouvement d'ailleurs, soit du corps, soit des bras ; il avait l'air parfaitement calme et une légère coloration du visage indiquait seule la préoccupation de son esprit. Aussi, témoin de ce calme extérieur, était-on d'autant plus surpris de la verve et de l'énergie de son exécution. Quelle saillie ! Surtout lorsqu'une partie n'était encore que préparée ; cela ressemblait à un fragment de sculpture à l'état d'ébauche. A voir cette peinture si large, on pourrait croire que Géricault se servait de très grosses brosses ; il n'en était rien pourtant ; elles étaient petites, comparées à celles employées par divers artistes que j'avais déjà connus, et il est facile de s'en convaincre à l'aspect de plusieurs figures de son tableau entièrement peintes par hachures²⁸.

Le soir venu, Géricault laissait sa palette et profitait encore des dernières lueurs du jour pour contempler son travail. C'est alors qu'assis près du poêle, les regards vers la toile, il nous contait ses espérances ou ses mécomptes. Généralement il était peu satisfait, mais parfois pourtant il croyait avoir trouvé le moyen de modeler, c'est-à-dire de donner un relief convenable à ses figures, et il semblait content. Le lendemain, après une journée aussi bien employée que celle de la veille, il nous avouait qu'il n'était pas sur la voie et qu'il devait faire de nouveaux efforts. Un jour, entre autres, il était allé voir les tableaux de David, les *Sabines* et le *Léonidas* ; il revint découragé. Ce qu'il faisait

lui paraissait *rond*, et me citant les jeunes gens qui courent pour détacher leurs boucliers à la droite de Léonidas : *A la bonne heure, disait-il, voilà de fameuses figures* ; et il détournait les yeux de son travail. »

En général, Géricault se servait de modèles de profession. Quelques-unes des figures de la *Méduse* sont cependant des portraits. M. Corréard a posé pour le personnage qui tend le bras vers *l'Argus* ; M. Savigny pour celui placé immédiatement au pied du mât ; M. Jamar pour la figure qui se trouve entre M. Savigny et le nègre ; M. Dastier, officier d'état-major, pour le jeune homme vu de dos tout à la droite du radeau ; quant au nègre qui fait des signaux, c'est Joseph, un modèle bien connu dans les ateliers ; il n'y a pas à s'y tromper ; et l'une des têtes du second plan a été faite d'après celle du charpentier de la *Méduse*. C'est le modèle Jeffard qui a servi pour le personnage étendu tout à la gauche de la composition ; M. Jamar pour le jeune homme du groupe du premier plan ; M. Eugène Delacroix pour la figure repliée sur elle-même, le bras pendant et la tête appuyée au radeau. Lorsque la *Méduse* fut à peu près terminée, Géricault devint très anxieux. En élève respectueux plutôt que soumis, il alla faire une visite à Guérin et le prier de venir voir son ouvrage. L'auteur du *Marcus Sextus* ne se fit pas prier ; Géricault était seul avec M. Jamar. Il resta près d'une heure, loua, blâma, parla beaucoup de la ligne, et en somme ne se montra pas mécontent. Géricault le reconduisit avec force cérémonies, et lorsqu'il fut rentré et qu'il eut soigneusement fermé la porte, il se mit à gambader par l'atelier, tenant toujours sa grande palette et son appui-pinceau, et disant à son élève « Jamar, c'est comme vous et moi ; c'est lui qui est mon maître, moi je suis le rapin²⁹. » M. Jamar voulut discuter les critiques de Guérin. Géricault répondit qu'il avait bien parlé et qu'il saurait profiter de ses observations. Vers le mois de juillet on transporta la toile au Théâtre Italien, où se faisaient alors les expositions. C'est là, dans un autre milieu, dans un autre jour, que Géricault s'aperçut avec stupeur que le coin droit de sa composition était absolument vide. Il ne perdit pas la tête ; s'installa dans le foyer du théâtre, prit pour modèle un de ses amis, M. Montigny, et en quelques jours improvisa l'admirable figure couverte d'une draperie blanche qui termine et complète si heureusement ce magnifique ouvrage.

²⁶ Il craignait tant le bruit, qu'il avait forcé M. Jamar à acheter des pantoufles.

²⁷ Gros disait à ses élèves : *Posez, laissez*, c'est-à-dire laissez à la touche toute sa verdure. C'était aussi la méthode de Géricault. Il plaçait son ombre, sa demi-teinte et sa lumière, et c'était fini.

²⁸ Une note de M. Jamar me permet d'indiquer les couleurs que Géricault employait et la manière dont il les classait. Elles étaient rangées sur sa palette dans l'ordre suivant : vermillon, blanc, jaune de Naples, ocre jaune, terre d'Italie, ocre de Brie, terre de Sienne naturelle, brun-rouge, terre de Sienne brûlée, laque ordinaire, bleu de Prusse, noir de pêche, noir d'ivoire, terre de Cassel, bitume. Il travaillait avec une très grande propreté, gardant les tons séparés sur la palette, qui le soir paraissait à peine avoir servi.

²⁹ "Terme familier. Se dit, dans les ateliers de peinture, d'un jeune élève que l'on charge des travaux les plus grossiers et des commissions." Émile Littré *op. cit.*, tome IV, page 1474.

III

Dès l'ouverture de l'Exposition³⁰, l'impression générale fut mauvaise. Les ennemis du jeune réformateur triomphaient. Ses amis eux-mêmes éprouvèrent un vif désappointement. Ils ne reconnaissaient pas l'œuvre superbe qui dans l'atelier avait exalté leurs espérances et excité à un si haut degré leur admiration. La faute était à Géricault. Il avait obtenu comme d'autres artistes d'entrer à l'avance pour juger de l'effet de son tableau, pour le vernir, et pour présider aux derniers arrangements. Il l'avait trouvé placé trop bas. On lui accorda le changement qu'il demandait, et on le mit dans le grand salon au-dessus de la porte de la galerie. « Une fois la place déterminée, misait-il plus tard, je restai là et j'assistai tout anxieux à l'opération. Quel ne fut pas mon chagrin et mon regret lorsqu'à mesure qu'on élevait le tableau je vis mes figures diminuer de moment en moment et à la fin ne plus m'apparaître que comme de petits bonshommes. Il n'y avait plus à revenir ; il fallut en prendre son parti. » Cependant lors du remaniement, vers le milieu de la durée de l'Exposition, M. Dorcy obtint à force de démarches qu'on le remit à la place qu'il occupait d'abord dans la grande galerie, à hauteur d'appui. Mais l'effet était manqué, le succès compromis, et il a fallu bien des années pour ramener la généralité du public à une plus juste appréciation.

Cependant malgré ce hasard malheureux, malgré l'opposition systématique de l'école qui gratifiait d'un égal dédain Ingres³¹ et Géricault, nous sommes étonnés aujourd'hui qu'une minorité un peu considérable au moins n'ait pas discerné les grandes et évidentes qualités de l'œuvre nouvelle. Le sujet qu'avait choisi Géricault était fait pour frapper vivement. Il fournissait d'admirables éléments dramatiques et pittoresques, et il est incroyable qu'on ait méconnu l'art avec lequel le peintre en avait tiré parti, l'habileté qu'il avait mise à en éviter les écueils. Il faudrait étudier en détail, groupe par groupe, figure par figure, cette composition magistrale, conçue d'une manière si large, exécutée d'une main si habile et si sûre. Elle est dans toutes les mémoires ; nous nous bornerons à en indiquer les traits principaux.

Le théâtre est un radeau formé de poutres mal jointes qui se présente de biais, l'angle droit en avant et coupé par le cadre. La mer est houleuse. Le ciel éclairé à l'horizon est chargé dans le haut et à gauche de lourdes nuées qui présagent encore des jours mauvais. C'est là, dans cet étroit espace,

que s'est passé le drame horrible. Vingt hommes restent encore sur le radeau, mais cinq d'entre eux sont morts ou sur le point d'expirer de misère et de faim. Un premier groupe, à l'angle droit du tableau, du côté de la pleine mer, est formé de trois personnages un matelot et un mulâtre montés sur des caisses et des tonneaux s'efforcent d'attirer par leurs signaux l'attention du brick *l'Argus* que l'on aperçoit dans la partie éclairée de la mer à l'horizon ; un autre matelot saisit le mulâtre à bras-le-corps et cherche à se hisser auprès de lui. Ce premier groupe est complété à droite, par un matelot affaibli qui, appuyé d'une main sur le bord du radeau, tente de se relever, mais dont les mouvements sont entravés par un cadavre appuyé sur la partie inférieure de son corps ; à gauche, par trois malheureux, parmi lesquels se trouve l'aspirant de marine Coudin, qui regardent avidement vers le point où paraît le navire et se traînent vers ceux de leurs compagnons qui le hèlent. À gauche du premier groupe et un peu plus loin du spectateur, quatre personnages debout près du mât dans l'ombre de la voile et d'une tente à demi détruite, au milieu desquels on distingue Corrêard, qui, le bras étendu, montre le brick au chirurgien Savigny. Près d'eux, un infortuné qui paraît privé de raison regarde en ricanant l'étendue d'un air hébété, un autre plus en arrière tient sa tête dans ses deux mains. Le troisième groupe forme le premier plan du tableau et résume les effroyables misères de la scène. Un père tient son fils mourant couché sur ses genoux ; il appuie sa tête sur l'une de ses mains et tient l'autre sur le cœur de son enfant. À sa droite et à sa gauche sont deux cadavres ; l'un, replié sur lui-même, la tête en avant appuyée sur le bord du radeau ; l'autre, dont on ne voit que le torse, le bras et la tête, étendu roide en travers. Tout à la droite du tableau et également au premier plan, un troisième cadavre, le haut du corps entièrement enveloppé d'une draperie blanche, est retenu sur le radeau par sa jambe droite crispée qui étreint une des poutres de la charpente.

Tel est le squelette du tableau, mais les paroles sont bien impuissantes à peindre l'aspect de ce pathétique ouvrage. Par un artifice des plus favorables à l'expression dramatique, Géricault a fait venir sa lumière de la gauche, presque du fond de la toile, de manière à obtenir de fortes ombres et par conséquent des reliefs puissants. Ce parti pris employé sans discernement ne serait pas sans danger. Il conduit facilement à la vulgarité. Aussi les peintres anciens, qui cherchaient avant tout l'élégance et la pureté des formes, la noblesse, la distinction, ne s'en sont-ils pas servis. Il ne conviendrait pas aux motifs qu'ils traitaient d'ordinaire, aux sujets religieux en particulier. Toute la partie centrale de la vaste composition se

³⁰ Elle ouvrit cette année 1819, le 25 août, jour de la Saint-Louis.

³¹ La *Grande Odalisque* parut aussi à cette exposition. Elle n'eut guère plus de succès que *la Méduse*.

détache ainsi sur les masses obscures de nuages tout à la gauche du tableau, sur le groupe de figures debout à l'ombre de la voile et sur celles qui font des signaux au navire. Avec une habileté consommée, Géricault en faisant glisser un rayon sur le dos du nègre qui domine la scène, sur le bras étendu et sur Corréard, relie ces groupes à la partie centrale et aux premiers plans du tableau. Cette distribution de la lumière si naturelle et au point de vue pittoresque si judicieuse, a permis au peintre non seulement d'obtenir ces reliefs énergiques, ces formes nettement et fortement accusées qu'il recherchait, mais aussi une grande concentration de l'effet, une parfaite unité dans l'ensemble. C'est un procédé de coloriste et tout moderne. L'exécution proprement dite, si admirable chez Géricault dès le début, est arrivée dans *la Méduse* à toute sa perfection. C'est là qu'il faut voir dans tout son éclat, non seulement son grand sentiment de la composition, son dessin personnel et grandiose, mais sa couleur large et pleine, plus libre, plus variée que dans ses premiers ouvrages. La mer d'un ton lugubre, le ciel d'une invention si originale, si frappante, sont superbes, et on peut dire qu'ils ont plus qu'une beauté physique. Ils complètent la scène et ajoutent puissamment à l'effet dramatique. La coloration ne sort pour ainsi dire pas d'une gamme qui va du blanc au noir. C'est à peine si l'on aperçoit quelques rouges, quelques verts, quelques bleus assourdis, étouffés, perdus dans l'harmonie sombre et monochrome de l'ensemble. Les coloristes vénitiens et Rubens s'y prenaient autrement. Ils rapprochaient des couleurs vives qui s'unissaient et se complétaient dans des contrastes violents. A cet égard, Géricault appartient plutôt à la famille des Rembrandt et des Claude, qui n'ont guère employé que des tons analogues. Chez lui, c'est la lumière plus que la couleur qui joue le rôle important. C'est un harmoniste, et si le mot n'était pas tout à fait barbare, je dirais un *clair-obscuriste*. Il se préoccupe des valeurs plus que des tons. Il cherche l'effet dans l'ensemble, l'aspect des figures baignant dans l'atmosphère, le modelé puissant, l'épaisseur de la forme, le dessin non seulement dans le trait extérieur, dans la silhouette, mais dans et par le relief. Les jeux piquants des couleurs éclatantes et contrastées ne le touchaient nullement. Partant de là, on a voulu en faire un disciple, un continuateur, presque un imitateur de Michel-Ange, de Caravage, des Bolonais et même de Jouvenet. Les rapports qu'il a sans doute avec ces peintres sont tout extérieurs et méritent à peine d'être remarqués. Comme eux il emploie des ombres puissantes qu'il exagère même souvent pour marquer l'épaisseur, faire saillir la forme, dessiner le relief. Poursuivant le même but, il use des mêmes moyens. Mais là s'arrête la ressemblance. Son

dessin est autrement personnel, savant, précis que le leur, son modelé bien plus souple et plus puissant. Ils s'en tenaient à l'apparence ; lui, possède la réalité.

La composition n'est pas moins remarquable que la couleur. En l'ordonnant de la manière la plus large, la plus originale, la plus pittoresque, Géricault a fait d'un sujet qui touche au genre un ouvrage de haute portée et du plus grand style, et il serait difficile d'imaginer un ensemble mieux conçu, mieux lié, plus savamment pondéré et conduit avec plus de sûreté jusqu'au bout. Sous le rapport de l'expression, c'est un ouvrage vivant, diversifié, où chaque figure exprime fortement dans sa pantomime, dans sa physionomie, des sentiments déterminés et qui rentrent dans la situation, de sorte que l'harmonie linéaire et l'harmonie morale se confirment et se complètent mutuellement. Géricault a su d'ailleurs, avec un tact admirable, tempérer par un sentiment d'espérance qui renaît chez la plupart de ces malheureux l'impression d'horreur que ce motif traité par un naturaliste vulgaire n'eût pas manqué d'inspirer. L'âme du spectateur se trouve soulagée. Il entrevoit avec eux la fin de tant de misères. Le dessin hardi, large, précis, très voulu, très cherché, est toujours savant et quelquefois d'une grande élégance. Il ne faut pas comparer : ce n'est pas le dessin de Phidias, ce n'est pas celui de Raphaël ; c'est celui de Géricault. Notre peintre français avait un sentiment très personnel et très élevé de la forme. Il la comprenait à sa manière. Il sera classique à son tour ; attendons. Mais je crois que sans courir risque de se faire lapider on peut, dès aujourd'hui, signaler comme des morceaux accomplis le corps de l'adolescent étendu sur les genoux de son père, d'un galbe si élégant, d'une si magnifique couleur ; le personnage qui se trouve à côté, la tête appuyée au radeau, le cadavre enveloppé d'une draperie blanche dont la forme rigide est si savamment indiquée, et par-dessus tout le torse et la tête du jeune homme accroupi qui tente de se relever en se prenant à l'épaule et au bras de l'un de ses compagnons. Par la beauté du type et du modelé souple et puissant, c'est à Michel-Ange que cette admirable figure fait penser. Cependant ici, comme dans les œuvres les plus parfaites, on pourrait relever bien des erreurs et des imperfections, et le dessin si grandiose n'est pas toujours châtié, témoin le bras plat qui s'appuie sur le bord du radeau, au premier plan. On trouverait aussi dans cet admirable ouvrage quelques réminiscences, quelques traces d'académisme. Géricault était de son temps et ses contemporains ont agi sur lui. Il traînait encore des lisières dont il se serait de plus en plus débarrassé. La figure du vieillard, par exemple, est belle, mais ne lui appartient pas. Elle se trouve presque littéralement dans les *Pesti-*

férés de Jaffa de Gros, et elle n'est pas sans quelque rapport avec le *Marcus Sextus* de Guérin. C'est une de ces figures qu'on se passait de main en main dans l'École et qu'il a héritée de son maître. Quelques-uns des personnages posent trop visiblement. On sent que l'artiste a étendu complaisamment et savamment le modèle du jeune homme au premier plan, de manière à faire valoir toutes les beautés de ce corps charmant et superbe ; les lignes élégantes, les fines attaches, le torse dont le mouvement fait saillir la juvénile et noble structure. Le nègre, qui fait des signaux, tord son dos pour développer un mouvement pittoresque et pour montrer sa musculature puissante. Mais le moyen de résister à la tentation d'étaler un peu son goût et son savoir ! Michel-Ange n'en a-t-il pas fait autant

Cependant il y a autre chose dans ce tableau que les grandes qualités de composition et de facture que j'ai signalées. D'autres peintres ont possédé une imagination aussi riche, ont dessiné d'une manière aussi magistrale, ont exécuté avec autant de souplesse et de précision. Mais cette œuvre marque en outre une transformation dans l'art, elle exprime avec plus d'éclat qu'aucune autre un point de vue nouveau. Je m'explique : l'art sans doute ne change pas dans ses éléments essentiels dans tous les temps, il s'est efforcé d'exprimer au moyen des formes extérieures, par l'imitation de la nature, le sentiment intime de l'artiste, son rêve, son idéal. A cet égard il est immuable ; mais l'idéal lui-même se modifie, les préoccupations changent et l'art subit les fluctuations de l'esprit humain. On peut dire qu'il a fourni déjà deux grandes étapes : l'une, qui va jusqu'à la fin du monde grec ; l'autre, qui comprend la Renaissance italienne. L'antiquité a vu la forme en elle-même. Sa conception si vraie, si vivante, si humaine, a pourtant quelque chose de général et d'abstrait. Voyez une scène de combat ou une représentation funèbre sur un vase peint ou dans le bas-relief d'un sarcophage. Les coups qu'on se porte là, pour furieux qu'ils soient, ne nous blessent pas ; les gestes désolés de ces figures éplorées ne nous touchent guère ; ce sont prétextes à développer les beautés exquises de ces corps divins. Mais sous l'empire des croyances religieuses, des idées philosophiques nouvelles, d'un travail intérieur dont les symptômes sont plus évidents que les causes, la Renaissance a introduit dans l'art des éléments que l'antiquité avait laissés dans l'ombre : un sentiment plus individuel, quelque chose de plus précis, de mieux défini, une empreinte plus marquée de l'esprit et de l'âme. Quoique nous appartenions en plein à cette phase du développement général, notre temps a fait un pas de plus. Nous avons ajouté l'émotion, l'accent pathétique, le reflet d'une vie morale plus intime,

plus intense, plus agissante, d'une sensibilité plus aiguë et malade peut-être ; c'est le résultat d'une tournure toute moderne des esprits. L'art qui se tenait jadis dans les régions sereines, dans ces espaces éthérés où habitent les dieux, où la douleur elle-même n'a point d'aiguillon, où les larmes coulent comme des gouttes de rosée sur les pétales d'une fleur sans creuser de sillons, est descendu sur la terre ; il s'est abaissé jusqu'à la vie commune et il a retrouvé dans des sources troubles une vigueur fiévreuse. Or, si je ne me trompe, Géricault représente avec plus d'éclat que tout autre artiste cette modification profonde dans la manière de comprendre l'art. Ces idées toutes nouvelles (à ce degré d'accentuation tout au moins) de pitié, de charité, de solidarité respirent dans son tableau, et je ne puis le voir sans qu'un mot s'échappe de mes lèvres : humanité ! Nous souffrons avec ces malheureux avec eux nous espérons. Géricault a fait retentir en nous l'écho de la souffrance d'autrui et les ouvrages qu'il méditait la *Traite des nègres*, l'*Ouverture des prisons de l'Inquisition*, dénotent les mêmes pensées et prouvent que l'inspiration de *la Méduse* n'est pas un fait de hasard, mais qu'elle découle d'un sentiment profond. Cette transformation marque-t-elle un progrès ? Je n'oserais le dire. Ne tend-elle pas à faire sortir l'art de la sphère désintéressée où il doit peut-être demeurer ? La composition pathétique comprise avec cette réalité ne risque-t-elle pas de dériver vers le mélodrame, de descendre jusqu'à ces spectacles vulgaires qui font crier les nerfs et frissonner la peau ? Géricault a pu surmonter le danger. Il n'est pas un réaliste dans le sens grossier de ce mot ; il est le peintre et il est aussi le poète de la réalité. Mais la pente est périlleuse, et il faut bien convenir que d'autres y ont glissé.

IV

Le public avait été sévère pour l'œuvre de Géricault ; les critiques de profession ne l'accueillirent guère mieux, et, en parcourant les journaux du temps, on est étonné de l'injustice, de l'inintelligence, et, tranchons le mot, de l'ineptie de leurs appréciations. Chez les uns, c'est de la colère ; chez les autres, du dédain. M. Kératry commence son article sur ce magnifique ouvrage par ces inconcevables paroles « Il me presse d'être débarrassé de ce grand tableau qui m'offusque, lorsque j'entre au salon.³² » M. Gault de Saint-Germain à la violence ajoute la sottise :

³² Auguste-Hilarion de Kératry *Annuaire de l'école française de peinture*, page 25 (Maradan Lib., Paris 1820).

La scène du naufrage ne lui semble remarquable que parce qu'elle fixe l'attention. Le critique du *Journal des Débats* ne nomme même pas le radeau de *la Méduse*. Géricault avait pourtant des défenseurs et des fanatiques, mais ils étaient très peu nombreux et ne se trouvaient pas en général parmi ceux qui conduisent l'opinion. Les artistes eux-mêmes, que les mérites techniques de cette peinture auraient dû frapper, ne se montrèrent ni clairvoyants ni bienveillants ; Gros fait exception : il disait hautement que parmi les jeunes artistes Géricault était celui qui avait le plus d'avenir. « Mais, ajoutait-il, après avoir vu *la Méduse*, il faudrait lui tirer quelques palettes de sang. » Ce mot, répété à Géricault, l'avait désolé. Il voulait abandonner la carrière des arts et resta en effet quelque temps sans s'occuper de peinture.

Cependant au milieu des tempêtes que ce tableau souleva dès le premier moment, quelques juges firent entendre des paroles presque équitables. M. Delécluze, en particulier, s'exprime dans des termes judicieux et convenables que nous devons rapporter. « Je ne passerai certainement pas sous silence, dit-il, la première grande conception d'un jeune homme dont le talent malgré ses défauts s'annonce de manière à donner de hautes espérances. On a fait de justes reproches à M. Géricault sur la couleur uniforme qui règne dans son tableau d'une scène de naufrage. Souvent il se laisse entraîner trop loin par sa facilité. Je ne dirai pas ici ce que j'exprimai dans mes premières lettres³³ qu'il a trop suivi la manière un peu lâche de Jouvenet. Ces défauts qui sont réels, joints à l'horreur qu'inspire le sujet, ont rendu injustes quelques personnes à son égard, et il y a un mérite bien remarquable dans l'ensemble de sa composition... Ce qui me paraît constituer le mérite principal de cet ouvrage est l'idée vraiment forte et bien exprimée qui unit tous les personnages à l'action... Cette progression de malheurs qui accablent les naufragés est rendue d'une manière peu ordinaire, et tout en regrettant que ce jeune artiste ait fait choix d'un sujet si lugubre, je ne puis m'empêcher de rendre justice au mérite d'une composition qui est comme d'un seul jet.³⁴ » C'était parler d'or, mais un article des *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts* exprime plus exactement l'opinion générale. C'est aussi un curieux échantillon du ton de la critique à cette époque. « Ce tableau, dit l'auteur anonyme, n'est indiqué dans la notice de l'Exposition que comme une *scène de naufrage* ; mais il était de-

puis longtemps annoncé comme un épisode du naufrage de *la Méduse*. Nous ignorons pourquoi son véritable titre, le seul qui pût lui donner de l'intérêt, a été supprimé. On s'attendrit à la représentation d'une infortune réelle, on est peu touché d'un malheur imaginaire. [...]

On ne peut nier que la peinture de cet accident désastreux ne soit digne d'exciter vivement la compassion mais c'est une scène particulière, et l'on peut s'étonner que pour en retracer le souvenir le peintre ait employé ce cadre immense et ces dimensions colossales qui semblent réservées pour la représentation des événements d'un intérêt général, tels qu'une fête nationale, une grande victoire, le couronnement d'un souverain ou un de ces traits de dévouements sublimes qui honorent la religion, le patriotisme ou l'humanité.

En resserrant son sujet dans de moindres proportions, M. Géricault se serait ménagé les moyens de lui donner plus de développement. Au lieu de couper par la bordure, comme il a été obligé de le faire, les deux extrémités du radeau, il aurait pu le présenter en entier, l'isoler de toutes parts au milieu d'une vaste étendue de mer, agrandir l'horizon et montrer par l'éloignement des secours humains toute la grandeur d'un péril inévitable. Ajoutons que ce ne doit pas être une chose indifférente pour l'artiste que son ouvrage puisse facilement trouver une place. Or quel édifice public, quel palais de souverain, quel cabinet d'amateur pourrait admettre ce tableau ? M. Géricault a-t-il pu ne pas prévoir cet inconvénient, ou n'aurait-il arrangé sa composition que pour se créer un sujet d'étude, au risque de le garder dans l'atelier comme un témoignage permanent d'application aux travaux de son art ? Sous ce rapport, M. Géricault n'aurait à recevoir que des éloges ; car on ne peut guère considérer cette scène de naufrage que comme une réunion de figures ou de groupes académiques mis d'une manière quelconque en action.

Mais, il faut en convenir, cette action est bien faible et bien peu sentie. Où est le centre ? A quel personnage paraît-elle se rattacher principalement, et quelle est l'expression générale du sujet ? Des cadavres à moitié submergés, des morts et des mourants, des hommes livrés au désespoir et d'autres que soutient un faible rayon d'espérance tels sont les éléments de cette composition que l'artiste, malgré le talent distingué qu'on lui reconnaît, n'a pu ordonner d'une manière satisfaisante. Serait-ce donc la faute du sujet dont le récit tout plein d'intérêt se prête difficilement aux crayons des peintres d'histoire ? L'artiste aurait peut-être atteint son but, s'il n'eût voulu faire qu'un tableau de marine, ou du moins s'il se fût restreint dans les mesures d'un tableau de genre. Quant à l'exécution, elle laisse aussi beaucoup à

³³ Dans une lettre précédente, M. Delécluze disait : « Il m'a semblé que la scène du naufrage était une réminiscence de la *Peste miraculeuse* de Jouvenet. »

³⁴ Étienne-Jean Delécluze, dans *Lycée français*, tome II, page 143 (Bechet aîné Lib., Paris 1819).

désirer. Le peintre ayant tiré son jour du fond du tableau, la lumière ne fait qu'effleurer les objets, et cette lumière est grise et monotone, tout le reste est noir et opaque. Le dessin ne manque pas de chaleur et de nerf, mais il est loin d'être correct. Au surplus, on remarque dans l'ensemble, qui du moins a le mérite de l'originalité, une certaine verve de pinceau dont l'artiste pourra tirer un bon parti quand il aura appris à le modérer, et surtout lorsqu'il sera parvenu à le diriger dans une meilleure voie.³⁵ »

Ces critiques niaises ou violentes ne laissaient pas d'irriter Géricault, et il ne semble pas qu'il ait supporté, malgré ses résolutions, tous ces coups de massue et ces piqures d'épingles avec une philosophie parfaite. Il écrivait à ce propos à son ami M. de Musigny :

« J'ai reçu votre aimable lettre et n'ai rien de plus pressé ni de mieux à faire que d'y répondre tout de suite. La gloire, toute séduisante que vous la dépeignez et que je la suppose quelquefois, ne m'absorbe pas encore entièrement, et les soins que je lui donne passent de beaucoup après ceux que réclame la douce et bonne amitié. Je suis plus flatté de vos quatre lignes et du gracieux présage que vous aviez formé de mon succès, que de tous ces articles où l'on voit dispenser avec tant de sagacité les injures comme les éloges. L'artiste fait ici le métier d'histrion et doit s'exercer à une indifférence complète pour tout ce qui émane des journaux et des journalistes. L'ami passionné de la vraie gloire doit la rechercher sincèrement dans le beau et le sublime, et rester sourd au bruit que font tous les vendeurs de vaine fumée.

Cette année, nos gazetiers sont arrivés au comble du ridicule. Chaque tableau est jugé d'abord selon l'esprit dans lequel il a été composé. Ainsi vous entendez un article libéral vanter dans tel ouvrage un pinceau vraiment patriotique, une touche nationale. Le même ouvrage jugé par l'ultra ne sera plus qu'une composition révolutionnaire où règne une teinte générale de sédition. Les têtes des personnages auront toutes une expression de haine pour le gouvernement paternel. Enfin j'ai été accusé par un certain *Drapeau blanc* d'avoir calomnié par une tête d'expression tout le ministère de la marine. Les malheureux qui écrivent de semblables sottises n'ont sans doute pas jeûné quatorze jours, car ils sauraient alors que ni la poésie ni la peinture ne sont susceptibles de rendre avec assez d'horreur toutes les angoisses où étaient plongés les gens du radeau.

Voici un échantillon de la gloire dont on veut nous combler ici, et les coupables causes qui peu-

vent nous en frustrer. Avouons qu'elle mérite bien qu'on l'appelle vanité des vanités. Mais celle que chérissait Pascal et que vous aimez aussi, je ne la dédaignerais pas. Tout à vous de cœur.

T. GÉRICAUT. »

Géricault connaissait bien les défauts de son ouvrage et, à notre sens, il se les exagérait. Après le Salon, il envoya sa toile roulée chez M. Cogniet. Celui-ci, n'ayant pas été à l'Exposition, l'étendit pour la voir. Géricault, ayant fait visite à son ami, trouva là son tableau et en fut mécontent. « Ça ne vaut pas la peine d'être regardé, dit-il à M. Cogniet, je ferai mieux. » Beaucoup plus tard, en 1824, à son lit de mort, M. Lehoux lui apporta une petite copie de *la Méduse* qu'il lui avait demandée et qu'il était pressé de voir terminée. Il la regarda longuement. M. Lehoux, qui plus que jamais dans cette circonstance avait fait tout son possible pour le satisfaire, voyait sa tête au-dessus de la toile enfouie dans l'oreiller et remarquait une légère contraction de son front. Sur ces entrefaites, M. Cogniet entra. « Dites-moi, Cogniet, fit brusquement Géricault, mon tableau a-t-il l'aspect de la copie de Lehoux ? Est-il taché ainsi de noir et de blanc ? » Sous ce rapport, répondit M. Cogniet, la copie me paraît juste et rend assez l'effet du tableau. Cet aveu chagrina beaucoup Géricault. Il dit de bonnes paroles à M. Lehoux, lui expliqua que toute la faute était à lui, mais que c'était une leçon dont il profiterait s'il pouvait jamais reprendre ses pinceaux. Il était un reproche cependant qu'on lui avait fait sous toutes les formes et auquel il ne voulait souscrire sous aucun prétexte ; c'était l'aspect sombre dont il avait empreint cette scène de désolation. « Si j'avais à recommencer mon tableau, disait-il, je ne changerais absolument rien sur ce point. » Jugeant bien que son effet était dans cette gamme sévère, et qu'en la modifiant il ne pourrait qu'affaiblir l'impression.

A cette époque, on donnait deux prix, l'un de 10,000 francs, l'autre de 4,000, aux deux peintres qui avaient exposé les deux meilleurs tableaux d'histoire et de genre. Les membres de l'Institut qui décernaient cette récompense étaient seuls exclus du concours. Le nom de Géricault ne fut mis que le onzième sur la liste des artistes admis à disputer le prix d'honneur, qui fut remporté par un peintre nommé Guillemot, pour une grande et très médiocre toile représentant *la Résurrection du fils de Naïm*. Après l'Exposition, l'État fit acheter, selon l'usage, un assez grand nombre de tableaux. On oublia le *Radeau de la Méduse*, et cette exclusion, après les espérances qu'on avait entretenues chez Géricault, le mortifia cruellement. Malgré sa modestie, il ne pouvait mettre son tableau au-dessous de tant d'autres placés sur la liste des récompenses avant le sien, ou payés grassement par l'administration. Il obtint pourtant une médaille et

³⁵ *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts, Salon de 1819*, tome I, page 65 et suivantes (Imprimerie royale, Paris 1819).

une commande, ce que M. de Forbin-Janson lui annonça dans une lettre dont on peut louer au moins la courtoisie. « Je m'empresse de vous prévenir, monsieur, lui écrit-il en date du 31 décembre 1819, que M. le directeur général de la Maison du roi a bien voulu, sur ma proposition, vous confier l'exécution d'un tableau du prix de 6,000 francs payables moitié en l'année 1820, moitié en l'année 1821. Je me félicite d'avoir pu contribuer à vous faire accorder une distinction aussi flatteuse, et je ne doute pas que vous vous attachiez à la mériter par de nouveaux efforts dont je trouve la garantie dans les preuves de talent que vous avez données à l'Exposition de cette année. Le succès qui vous attend me fournira, je l'espère, l'occasion de vous signaler encore à la bienveillance du roi et de vous faire obtenir de nouvelles marques de sa munificence. » Le sujet qu'il prescrivait à Géricault ne lui plut que médiocrement, on peut le croire. C'était un *Sacré Cœur de Jésus*. Il passa sa commande à Delacroix, que dès lors il encourageait et dirigeait. Celui-ci exécuta une *Notre-Dame de Douleurs*, que l'on donna aux Dames du Sacré-Cœur de Nantes. Géricault l'avait signée et il en remit le prix à son jeune protégé.

Géricault était profondément découragé. Il voulait quitter la France, essayer d'une vie d'aventures, visiter l'Orient, que sais-je ? Gérard, à qui il confia ses projets, eut toutes les peines à l'en détourner. Il se rabattit sur l'Angleterre, emportant son tableau qu'on lui avait conseillé d'exhiber suivant un usage très répandu chez nos voisins. Il paraît même qu'un entrepreneur lui avait fait dès avant son départ quelque proposition dans ce sens. Le *Radeau de la Méduse* eut du succès. Il revint en France avec Géricault, et les péripéties que subit l'une des œuvres qui font le plus d'honneur à notre école pour arriver au Louvre sont instructives et édifiantes.

L'administration supérieure n'en voulait pas. M. de Forbin, au contraire, avait été frappé du talent de Géricault. Lui-même, comme artiste, appartenait au mouvement romantique, et l'on assure que lors de l'Exposition il avait tenté de faire acheter *la Méduse*. Il avait échoué ; mais il ne tarda pas à revenir à la charge, et on ne peut trop remercier cet homme d'esprit et de goût de la persistance qu'il mit à forcer la mauvaise volonté de l'administration. Le 2 février 1822, il écrivait à M. de Lauriston, ministre de la Maison : « Monseigneur, je crois devoir proposer à Votre Excellence d'acquérir le tableau de M. Géricault, représentant le *Naufrage de la Méduse*. Cet ouvrage plein de verve et d'énergie annonce le talent le plus distingué que l'on ne saurait trop encourager. La manière de M. Géricault a de la grandeur, de l'originalité, et son ouvrage a obtenu beaucoup de

succès chez les artistes en France et aux yeux de tout le public en Angleterre. Ce tableau est revenu à Paris, parce que son auteur désire qu'il reste en France, et, pour faciliter l'exécution de ce vœu, il propose de le céder au gouvernement pour le prix de 6,000 francs, et consentirait même à être payé moitié sur l'exercice 1822 et le reste sur celui de 1823. Cet ouvrage est de la plus grande dimension ; il a coûté beaucoup de temps, d'étude et d'argent à M. Géricault, et ce serait peut-être dégoûter un homme appelé à faire le plus grand honneur à l'école française, que de repousser une demande aussi juste et aussi modeste. Le *Naufrage de la Méduse* pourrait être placé dans une des grandes salles de Versailles, et je suis certain que le temps consolidera la réputation de cette production énergique et puissante. »

Il est certainement impossible de défendre une meilleure cause avec plus de chaleur et de clairvoyance. La réponse ne fut sans doute pas favorable, car l'intelligent directeur du Musée écrit au ministre une nouvelle lettre en date du 27 mai de la même année, puis une troisième le 27 mai 1823. Celle-ci est d'une fermeté que l'on rencontre rarement chez un subordonné et mérite bien d'être conservée : « Monseigneur, écrit M. de Forbin, on a souvent adressé à l'administration des arts le reproche de ne pas encourager exclusivement le genre historique, qui ne peut trouver de protection que dans le gouvernement. J'ai souvent entendu citer à l'appui de cette critique peu fondée l'exemple de l'oubli dans lequel on laissait un ouvrage important, composition hardie, d'une exécution large, vigoureuse, et qui promet à la France un habile artiste de plus. Le *Radeau de la Méduse*, tableau de près de 20 pieds, prouve que son auteur, M. Géricault, a puisé dans les ouvrages de Michel-Ange le grandiose qui ne plaît pas à la multitude, mais qui constitue le véritable peintre d'histoire. M. Géricault est tout à fait découragé par l'espèce d'abandon dans lequel on laisse son tableau, qu'il offre depuis deux ans de céder pour 5 ou 6,000 francs. C'est ce qu'on paye aujourd'hui un petit tableau de genre. »

Cette démarche n'eut pas plus de résultat que les précédentes. Mais M. de Forbin ne se tint pas pour battu. En 1824 Géricault était mort. On allait procéder à la vente de son atelier. Le directeur du musée écrivit à M. de la Rochefoucauld qui avait succédé à M. de Lauriston : « Monsieur le Vicomte, vous pouvez vous rappeler un tableau de feu Géricault qui produisit une vive sensation au Salon de 1819 ; cet ouvrage d'une grande dimension, représentant le naufrage de la frégate *la Méduse*, est surtout remarquable par la hauteur, la gravité de l'ordonnance et par l'extrême énergie de l'exécution. Aucun peintre sans exception depuis Michel-Ange n'avait été appelé à sentir et à

rendre le genre terrible d'une manière plus puissante que feu Géricault. Veuillez bien me faire connaître vos intentions dans les vingt-quatre heures, la vente étant irrévocablement fixée à l'un des premiers jours de la semaine.³⁶ » La réponse datée du 1er novembre autorisait l'achat du tableau, mais le ministre ne mettait à la disposition de M. de Forbin qu'une somme de 4 ou 5,000 francs. La mise à prix était de 6,000 francs, et l'achat ne put par conséquent s'effectuer. C'est M. Dedreux-Dorcy qui couvrit l'enchère de 5 francs et devint ainsi pour un moment propriétaire du tableau³⁷. M. de Forbin écrit de nouveau au ministre le 8 novembre de la même année. Cette fois il a trouvé un biais et il touche au port. On appliquera à l'achat de *la Méduse* les 5,000 francs déjà accordés, en y ajoutant 1,005 francs pris sur une somme de 6,000 frs. destinée à un peintre nommé Bonnefond, pour un tableau de sa façon « *la Chambre à louer* » qu'il avait vendu 8,000 frs. à un amateur, et qui trouvait par conséquent son compte à renoncer à la commande de l'administration. L'affaire fut ainsi réglée et approuvée par lettres ministérielles du 12 novembre 1824³⁸. C'est ainsi que le *Radeau de la Méduse* nous est resté, mais nous avons couru grand risque de le perdre, et nous devons certainement ce chef-d'œuvre au goût éclairé de M. de Forbin, et au dévouement, au patriotisme, au désintéressement de M. Dedreux-Dorcy.

³⁶ À M. le Vicomte de la Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts, 30 octobre 1824.

³⁷ La vente de l'atelier de Géricault se fit le 2 novembre 1824, à l'hôtel Bullion, rue J.-J.-Rousseau, par le ministère de M^e Parmentier, commissaire-priseur, et de M. Henri, expert des musées royaux. Elle produisit 53,000 fr.

³⁸ On trouvera les lettres citées dans *Archives de l'art français*, Charles-Philippe de Chennevières, tome I, pages 71 à 80 (J.-B. Dumoulin Éd., Paris 1851-1852).

L'un des évènements les plus dramatiques du XIX^{ème} siècle naissant. Un scandale historique qui bouleversa la France et donna à l'histoire de l'art l'un des premiers tableaux "d'actualité". Récit de l'un des survivants ; suivi de l'histoire de la conception de l'œuvre magistrale de Géricault.

"Naufragé de la Méduse, après une année de malheur et de privations, je rentrai dans le sein de ma famille, pour y rétablir ma santé délabrée, et attendre les ordres du gouvernement. Le souvenir des évènements désastreux dont j'avais été victime et témoin, occupait souvent ma pensée ; mais certes j'étais loin de prévoir que je mettrais un jour le public dans ma confidence, et que j'armerais de la plume une main qui n'a connu que l'épée. Tout-à-coup les trompettes de la renommée se font entendre, et portent le nom de MM. Savigny et Corréard jusque dans le fond de ma province ; les journaux ne parlent que de la Méduse, de son naufrage et de l'infortuné radeau."

